BIBLIOTHÈQUE DE L'INSTITUT

À la Bibliothèque de l'Institut, du 4 avril au 13 juin 2012

Présentation de documents :

Le Trentième Fauteuil de l'Académie française

Le 29 mars 2012, Madame Danièle SALLENAVE a été reçue sous la Coupole, au trentième fauteuil de l'Académie française, et a fait l'éloge de son prédécesseur, Maurice Druon.
Seizième titulaire de ce fauteuil, elle y fut précédée par des personnalités variées, évoquées ici par des ouvrages et documents choisis dans le fonds de la Bibliothèque de l'Institut, bibliothèque commune aux cinq Académies composant l'Institut de France[1].

1. **Honorat de BUEIL, seigneur (*dit* marquis) de RACAN** (1589-1670). Admis à l'Académie française dès 1634.

Poète.

◈ Ci-contre : ***Racan.***
Portrait gravé par Remy Henri Joseph D'Elvaux, XVIII[e] siècle. 4° N 202 (n° 148).

Honorat de Bueil, plus connu sous le simple nom de « Racan », était issu d'une ancienne famille de la noblesse tourangelle. Son père trouva la mort au service d'Henri IV. Le jeune orphelin fut élevé par son cousin, le comte de Bellegarde, grand écuyer de France. Nommé page à la Chambre du roi, il n'avait, dit-on, guère d'atouts pour briller à la Cour. Selon Tallemant des Réaux, il était "mal fait", avait "la mine d'un fermier », était mal soigné et très distrait ; il bégayait et avait un défaut de prononciation qui lui faisait prononcer les -r- comme des -l- et les -c- comme des -t- : *"Je suis Latan, page de la Chamble d'Henli Tatlième"*.

[1] Seul un choix d'ouvrages peut être présenté dans l'exposition. Pour avoir connaissance de tous les titres conservés à la bibliothèque, il convient de se reporter au catalogue, consultable en partie en ligne (www.bibliotheque-institutdefrance.fr) et en partie sur place, sous forme papier.

Racan conserva longtemps une image de naïf et de maladroit. Tallemant des Réaux, dans ses *Historiettes*, rapporte plusieurs anecdotes au sujet de sa distraction ; il aurait notamment plusieurs fois donné l'aumône à des amis, « les prenant pour des gueux ».

Racan aimait avant tout faire des vers et le grand événement de sa vie fut sa rencontre avec François de Malherbe que le roi attacha en 1605 au service du duc de Bellegarde. Le jeune Racan devint l'élève du grand Malherbe (1555-1626), maître de la langue française et poète officiel de la Cour. En souvenir de cette longue amitié, Racan consacra plus tard des Mémoires à son maître (1672).

Racan choisit la carrière des armes par tradition familiale, mais il n'y brilla pas et fut heureux de quitter définitivement l'armée en 1639. Il résidait principalement dans son château situé « moitié en Touraine, moitié en Anjou », qu'il reconstruisit entièrement en 1636. Une fois les travaux achevés, il obtint une déclaration du roi par laquelle cet ancien château de La Roche-au-Majeur s'appellerait désormais La Roche-Racan.

C'est là qu'il composa un long poème encore célèbre aujourd'hui, *Stances sur la retraite*, alors qu'il n'avait que trente ans. Il y vante les mérites d'une vie simple à la campagne, loin du tumulte et des intrigues de la Cour.
Sa deuxième oeuvre poétique la plus connue est une pastorale dramatique en cinq actes, *Les Bergeries* (1625), composée dans le goût de la marquise de Rambouillet. Celle-ci, on le sait, choquée par la grossièreté qui régnait à la Cour, avait ouvert un salon, la célèbre Chambre bleue, qui se voulait une école de délicatesse littéraire et morale. Les historiens de la littérature pensent que Racan introduisit dans le genre pastoral une spontanéité et une ingénuité rares jusqu'alors, qu'il excella dans la peinture des sentiments et dans le style, et qu'il sut peindre ses bergers comme de véritables paysans tourangeaux.

Boileau dit de lui : *"Racan avait plus de génie que Malherbe, mais il est plus négligé et songe trop à le copier. Il excelle surtout à mon avis à dire les petites choses; et c'est en quoi il ressemble mieux aux Anciens, que j'admire surtout par cet endroit."*

Véritable gentilhomme campagnard, Racan n'allait à Paris que durant l'été. Une fois admis à l'Académie française, dont il fut le vingt-huitième membre, en 1634, il en profita pour assister aux séances de la toute récente compagnie, séances qui se tenaient alors chez le chancelier Séguier, dans l'ancien hôtel de Bellegarde, où Racan avait passé sa jeunesse.

Racan entretint une abondante correspondance avec ses amis parisiens, souvent académiciens, tels Guez de Balzac, Conrart, Chapelain, Ménage… A l'Académie, il défendit la poésie et le naturel contre la virtuosité et les règles qui commençaient à s'imposer. Les discours de réception de l'Académie entraient peu à peu dans l'usage, sous le nom de « harangues ». Racan fut le douzième à en prononcer une, mais il fut obligé d'en confier la lecture à Serisay, à cause du bégaiement dont il était affligé. Il choisit comme sujet un développement paradoxal *"contre le progrès des sciences"*, dans lequel il montrait que les sciences étaient le fruit de la vanité et de la corruption générale. Il raconta que, toujours distrait, il avait laissé son manuscrit traîner sur sa table ; quand il revint, sa harangue avait été à demi dévorée par un jeune lévrier. Finalement, il trouva cet incident fort bénéfique : *"Je ne sais point d'autre finesse pour polir ma prose, quand elle doit être vue en public, que de la récrire plusieurs fois, comme les orfèvres passent l'argent par plusieurs fontes pour le raffiner. Et certes l'Académie et ma réputation avons grande obligation au jeune levron enfermé qui mangea ma harangue et qui m'obligea de la récrire par coeur. Si elle eût paru au même état que je l'avais apprêtée pour le dîner de ce folâtre animal, elle eût agacé les oreilles délicates de ces Messieurs comme font des bruits trop avancés et m'eût fait classer comme un rustique du cabinet des Muses."*
Racan est aussi l'auteur, à partir de 1648, d'une paraphrase en vers des *Psaumes*, des *Poésies chrétiennes* et des *Odes sacrées* .

◈ *Recüeil des pièces du recüeil des vers de plusieurs autheurs, commençant par Monsieur Malherbe*.
XVIII[e] siècle. Ms 635. Provenance : Moriau.
Ce volume manuscrit contient des poésies de Malherbe, Racan et d'autres auteurs. Il est ouvert à : « *Stances.*
« *Tirsis il faut penser à la retraite/ La course de nos jours est plus qu'à demi faite/ L'âge insensiblement nous conduit à la mort/ Nous avons assez vu sur la mer de ce monde/Errer au gré des flots notre nef vagabonde/ Il est temps de jouir des délices du port…*
O bienheureux celui qui peut de sa mémoire/Effacer pour jamais ce vain éclat de gloire/Dont l'inutile soin traverse nos plaisirs/Et qui loin retiré de la foule importune/Vivant dans sa maison content de sa fortune/A selon son pouvoir mesuré ses désirs.
Il laboure le champ que labourait son père/ Il ne s'informe point de ce qu'on délibère/…

Roi de ses passions il a ce qu'il désire/Son fertile domaine est son petit empire/ Sa cabane est son Louvre et son Fontainebleau/ Ses champs et ses jardins sont autant de provinces/et sans porter envie à la pompe des Princes/Se contente chez lui de les voir en tableau.»

⟡ RACAN***. Les Bergeries de Mre Honorat de Bueil, chevalier sieur de Racan.*** Troisième édition revue et corrigée. Paris, Toussainct du Bray, 1628. 8° Q 433**.

⟡ RACAN. ***Dernières œuvres et poésies chrestiennes… tirées des pseaumes et de quelques cantiques du Vieux et Nouveau Testament***. Paris, Pierre Lamy, 1660. 8° Q 378 B et 8° R 299 Y [12].
Recueil paru partiellement en 1651 et 1654, et composé à la demande d'un religieux cistercien qui était le confesseur et le compagnon de chasse de Racan, l'abbé de Rémefort. Racan soumit son travail à l'approbation de l'Académie et, en 1651, il fit paraître 32 psaumes, sous le titre d'*Odes sacrées*. Puis, toujours avec les encouragements de l'abbé de Rémefort, il poursuivit son travail jusqu'en 1654 sur les 111 psaumes qui lui restaient. Toutefois, doutant de leur valeur, il différa leur publication jusqu'en 1660.
Racan insère une lettre à ses confrères : « *à Messieurs de l'Académie françoise. Messieurs. Me voici au bout de ma carrière, j'ay enfin achevé le pseautier de la sorte que vous me l'avez ordonné quand je vous en présentay les prémices et n'en ay changé que le titre. Je désire que désormais ils ne soient appelez que les* Pseaumes de Racan, *ne les estimant pas dignes de porter le nom de ce grand roy prophète… »*
Le libraire a ajouté : *« On ne doit pas demander une traduction fort fidèle à une personne de son humeur et qui n'a aucune connoissance des langues étrangères »*

⟡ **Plan de Paris réalisé peu avant la fondation de l'Académie française,** dans : Braun et Hogenberg, *Civitates orbis terrarum*, Cologne, 1572. Fol S 59, pl. 8.

2. Abbé François-Séraphin RÉGNIER-DESMARAIS (1632-1713). Élu membre de l'Académie française en 1670 et secrétaire perpétuel en 1683.

Homme d'Église, grammairien.
Né à Paris, Régnier-Desmarais fit ses études chez les chanoines de Sainte-Geneviève, puis au collège de Montaigu. En 1662, il accompagna à Rome le duc de Créqui, ambassadeur de Louis XIV, comme secrétaire d'ambassade chargé de la correspondance italienne. Il prit alors une grande part à la négociation de "l'affaire des Corses" (voir ci-dessous).
De retour en France, il sollicita, en récompense des services rendus en Italie, une pension royale, et obtint le Prieuré de Grammont. Cette faveur l'amena à prendre l'état ecclésiastique.

Sa connaissance des langues étrangères le fit élire à l'Académie en 1670, sans qu'il eût encore rien publié. Il en devint le troisième secrétaire perpétuel, nommé en 1683, à la mort de Mézeray, et fut chargé de défendre les droits de l'Académie dans l'affaire Furetière[2]. Il participa à la rédaction et à l'édition du *Dictionnaire* de l'Académie, qui avait pris du retard et parut enfin en 1694. Il rédigea tous les mémoires de l'AF pour le procès Furetière

Dans son éloge, La Monnoye dit de lui « *infatigable à rechercher les différents usages de chaque mot, de chaque phrase, il contribua beaucoup au travail de ce fameux dictionnaire.* »

Il fit paraître en 1705, indépendamment de l'Académie, un *Traité de la grammaire françoise*, lequel tente de présenter une synthèse des connaissances grammaticales du XVII^{e} siècle, mais n'innove guère par rapport aux grammaires qui l'ont précédé.

Son discours de réception n'a pas été conservé. Régnier-Desmarais a laissé par ailleurs des poèmes en français, en italien, en espagnol et en latin. Outre plusieurs ouvrages d'Anacréon, Homère et Cicéron, il a traduit en français la *Pratique de la perfection chrestienne* d'Alphonse Rodriguez.

Voltaire a dit de lui : « *Il a rendu de grands services à la langue, et est auteur de quelques poésies françaises et italiennes. Il fit passer une de ses pièces italiennes pour être de Pétrarque. Il n'eût pas fait passer ses vers français sous le nom d'un grand poète.* »

◈ ***Grammaire françoise*** par M. l'abbé RÉGNIER DESMARAIS, secrétaire perpétuel de l'Académie françoise. Paris, Jean-Baptiste Coignard, 1706 (deuxième édition). 8 O 121 Usuel D 4521.

Fleuron et bandeau « à l'immortalité » officialisent la publication.

En même temps qu'elle avait décidé la composition de son dictionnaire, l'Académie avait exprimé l'intention de rédiger aussi une grammaire, une rhétorique et une poétique, mais le travail du dictionnaire le laissait pas de temps à consacrer à d'autres projets.

◈ François CHARPENTIER. **Epître dédicatoire au roi de la première édition du *Dictionnaire de l'Académie française*,** imprimée et annotée de critiques caustiques autographes de l'abbé RÉGNIER-DESMARAIS, secrétaire perpétuel**.** Ms 7361. 1 feuillet. Don d'André Jammes, 1988

Projet non retenu.

« *Lettre faite par M. Charpentier.* » Régnier Desmarais, dès la première phrase ironise : « *beau passage tiré de saint Augustin* ». A la deuxième phrase, dans laquelle Charpentier dit au roi que le dictionnaire est sont oeuvre autant que celle de l'Académie, il ajoute « *voila de grands termes bien employez pour ne signifier que des jettons* [de présence], *du bois et de la bougie*.» A la troisième phrase, il déclare « *il est ridicule de dire qu'un dictionnaire qui n'est qu'un recueil de termes et de phrases, soit un fidelle portrait de l'Etat glorieux dans lequel il pourrait être tout au plus un fidelle portrait de son abondance et ce qui est une louange fade et puérile, c'est de dire que la langue doit parvenir à cet état par l'attention principalement du Roy. »* 4ème note : « *Faire un dictionnaire, est-ce préparer des matériaux ? Les matériaux d'une histoire ne sont pas les termes, ce sont les mémoires qu'on donne pour une histoire qui en sont uniquement les matériaux.* »

6. Et ceux qui voudront toucher désormais à vos actions immortelles, trouveront peut-être après nous plus de facilité à s'en expliquer : « *qu'est-ce que cela veut encore dire, et à quoy tient-il ? s'agit-il ici de donner des préceptes ?* »

9. « *autres phrases de galimatias et de déclamations*. »

10 « *voilà un plaisant partage pour des académiciens de donner aux autres à célébrer les grands actions du Roy et de se réserver le soin de rendre de continuelles actions de graces à Dieu, il s… excusable au clergé de faire ces sortes de distribution là.* »

◈ F.S. RÉGNIER-DESMARAIS, ***Histoire des démeslez de la Cour de France avec la Cour de Rome au sujet de l'affaire des Corses.*** 1707. 4° T 12 B (reliure Gardien 1877).

Régnier Desmarais livre le récit d'un incident diplomatique survenu en 1662 à Rome, entre la Garde corse - garde pontificale - et les soldats de l'ambassadeur extraordinaire de Louis XIV, le duc de Créqui, dont Régnier Desmarais était le secrétaire. Des coups de feu furent tirés, faisant plusieurs morts et blessés. L'affaire de la garde corse est une illustration de la volonté de Louis XIV d'imposer sa puissance aux autres souverains européens. Louis XIV ordonna à l'ambassadeur de quitter Rome et éloigna de Paris le nonce : ce fut quasiment la rupture diplomatique. De son côté, le parlement d'Aix décida l'annexion d'Avignon, possession papale, au royaume de France.

Le 12 février 1664 un accord intervint nommé Traité de Pise. Le gouverneur de Rome dut venir s'expliquer à Paris, la garde corse fut dissoute et une partie de ses membres envoyés aux galères. Une pyramide expiatoire a été édifiée à Rome à l'endroit où l'attentat a été commis. Le légat du pape, le cardinal Chigi, vint s'excuser publiquement devant le roi et la France rendit Avignon au pape.

---

[2] Antoine Furetière fut exclu de l'Académie française en 1685, pour avoir publié son propre Dictionnaire, concurrent de celui de l'Académie.

Le frontispice gravé, non signé, de l'ouvrage représentant la pyramide érigée en réparation de l'insulte faite à Rome à l'ambassadeur de Louis XIV.

F.S. RÉGNIER-DESMARAIS, ***Poésie toscane del signor abate Regnier Desmarais. Poesias castelanas del mismo. Carmina latina ejusdem.*** In Parigi, appresso Claudio Cellier, 1708. 8° R 299 Z [3].
Vers en italien, en espagnol et en latin.

F.S. RÉGNIER-DESMARAIS,
Poésies françoises de M. l'Abbé Régnier Desmarais, secrétaire perpétuel de l'Académie françoise.
Paris, Jean Moreau, 1708.
8° R 299 Z [1].

Frontispice signé Scotin le jeune. Voir ci-contre :

F.S. RÉGNIER-DESMARAIS, ***Les deux livres de la divination de Cicéron, traduits par Mr l'Abbé Régnier, secrétaire perpétuel de l'Académie françoise.*** Paris, Grégoire Dupuis, 1710. 8° M 575 CTL. Provenance : Moriau.

3. **Bernard de LA MONNOYE** (1641-1728). Élu membre de l'Académie française en 1713.

Poète, philologue.

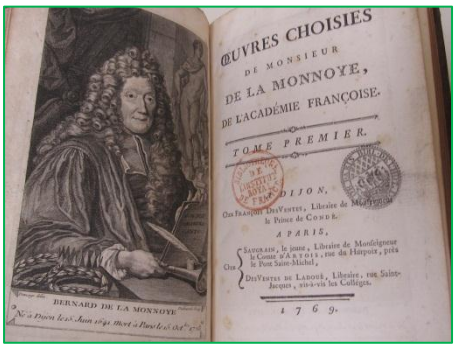

Né à Dijon, où il résida jusqu'à l'âge de 66 ans, Bernard de la Monnoye fut élève des Jésuites où il se distingua par ses dons littéraires. Il accepta d'étudier le droit, comme le voulait son père avocat et débuta au parlement de Dijon en 1662, mais prétexta des ennuis de santé pour se consacrer entièrement à la littérature.
Il fut le premier lauréat de l'Académie pour le prix de poésie en 1671, sur le thème de *l'abolition du duel*, poème que Voltaire considérait comme un chef d'oeuvre. Il obtint encore ce prix avec la *Gloire des armes et des lettres sous Louis XIV*, *l'Education du Dauphin*, les *Grandes choses faites par le roi en faveur de la religion*. Il triompha cinq fois en tout et le bruit courut que ses juges l'avaient fait prier de s'abstenir désormais du concours, dont sa supériorité écartait trop de rivaux. Les titres de ses vers confirment l'appréciation portée par Hélène Carrère d'Encausse, secrétaire perpétuel de l'Académie française, dans son ouvrage récent sur la compagnie[3] : *« le concours de poésie offrit aux poètes l'occasion de rivaliser de flagornerie ...* »
La Monnoye avait une réputation d'excellent philologue ; il connaissait parfaitement le latin et le grec, l'italien et l'espagnol, ainsi que le patois bourguignon. Il traduisit en latin son poème du *Duel*, affirmant qu'il préférait cette forme à l'original. Les Noëls bourguignons qu'il publia sous un pseudonyme (voir ci-dessous) connurent un grand succès dès leur apparition. Pour contredire les détracteurs qui critiquaient sa connaissance imparfaite de ce dialecte, il composa aussi un *Glossaire des mots bourguignons les plus difficiles à entendre*.

Son élection à l'Académie, à l'unanimité, offrit une particularité intéressante car elle est à l'origine des « fauteuils ». Trois cardinaux, membres de l'Académie, souhaitaient lui donner leur suffrage, mais, dans les assemblées, le directeur, le chancelier et le secrétaire avaient seuls des fauteuils. L' étiquette faisait à leurs éminences une loi de ne point se confondre avec la foule sur des sièges inférieurs, ce qui les empêchait d'assister aux séances et de donner leurs voix à leur protégé. Louis XIV leva cette difficulté, en faveur de l'égalité académique, en accordant quarante fauteuils à la compagnie.

[3] *Des siècles d'immortalité*. Paris, Fayard, 2011, p. 55.

Ruiné par le système de Law en 1720, La Monnoye dût vendre les médailles qu'il avait reçues en prix de l'Académie ainsi que sa bibliothèque, dont l'acquéreur lui laissa l'usage jusqu'à sa mort.

◈ ***Poésies de M. De la Monnoye, de l'Académie française, avec son éloge, publiées par M. de S.*** La Haye, Charles le Vier, 1716. 8° Q 449.

◈ ***Poésies nouvelles de M. De la Monnoye, de l'Académie française***. 1743. 8° Q 449 A.
Contient une poème à un recalé à l'Académie : « *Ami, recevez en Caton/Ce coup de fortune ennemie. /Un vrai disciple de Platon/Est toujours de l'Académie*. »

◈ GUY BARÔZAI, ***Noei borguignon de Gui Barôzai. Quatreime edicion. Don le contenun at an francoi aipré ce feuillai.*** *Quatreime edicion dont le contenun at an Fransoi aipré ce feuillai.* Ai Dioni, ché Abran Lyron de Modene, 1720. 8° Q 647.
La Monnoye choisit le pseudonyme de Guy Barôzai, dénomination par laquelle on désignait les riches vignerons de la Cote, porteurs de bas à coins de couleur rosé. Le nom de l'imprimeur, Abran Lyron de Modene est, lui aussi, imaginaire.Ce livre eut au moins 14 éditions, certaines contenant de la musique imprimée.

4. Michel PONCET de LA RIVIÈRE (1672-1730). Élu membre de l'Académie française en 1728.

Homme d'Église.

Dans sa récente histoire de l'Académie[4], Hélène Carrère d'Encausse note que, dans la première moitié du XVIII[e] siècle, les prélats sont encore majoritaires à l'Académie et que, sans que cela soit prescrit par les statuts, « *la religion scande la vie académique et les idées hétérodoxes en sont bannies*.» En 1730, ils sont au nombre de vingt et un, mais s'effaceront ensuite, supplantés par les philosophes.
Michel Poncet de Rivière est le neveu de Michel II Poncet de la Rivière, évêque et comte d'Uzès de 1677 à 1728. Il fut évêque d'Angers en 1706 et prédicateur. Il a laissé des discours, sermons, oraisons, harangues et lettres paroissiales, ainsi qu'une *Oraison funèbre de très-haut, très-puissant et très-excellent prince M^gr Louis, Dauphin, prononcée dans l'église de l'abbaye royale de Saint-Denys, le dix-huitième juin 1711*.

◈ **Lettre autographe signée de Michel Poncet de la Rivière** à « Monsieur Straelkmen, employé dans les fermes du Roy près des Percherons à Paris ». Paris, 30 juin 1702. Ms 2717. Fauteuil 31 (30-35-15).

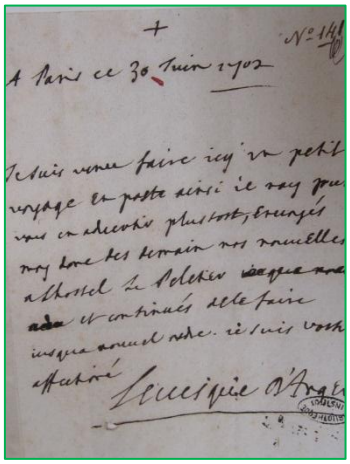

« Je suis venu faire icy un petit voyage en poste, ainsi je n'ay put vous en advertir plus tost.
Envoyés moy donc dès demain vos nouvelles à l'hostel Le Peletier et continués de le faire jusqu'à nouvel ordre.
Je suis vostre affectioné,
Evesque d'Angers. »

◈ ***Discours de Monseigneur l'Evêque d'Angers prononcé au sinode tenu à Angers le 16 May 1714.***
Angers, chez Olivier Avril, 1714. 8 p. 4° CX 134, n° 10.
Le 10 avril 1714, l'évêque d'Angers s'était prononcé en faveur de la bulle Unigenitus qui condamnait la doctrine janséniste. Dans le présent discours, il fustige violemment l'hérésie et exhorte ses fidèles à l'obéissance.

[4] *Des siècles d'immortalité*. Paris, Fayard, 2011, p. 92 et sqq.

◈ ***Réflexions consolantes fondées sur la première instruction pastorale de S. Eminence Monseigneur le cardinal de Noailles… adressées par Monseigneur l'évêque d'Angers aux fidèles de son diocèse pour les confirmer dans leur foy.*** Angers, chez Olivier Avril, 1719. Dans : **Recueil de pièces relatives à la crise janséniste dans le diocèse d'Angers.** 4° CX 245, n° 341.

5. Jacques HARDION (1686-1766). Élu membre pensionnaire de l'Académie des inscriptions en 1728 et membre de l'Académie française en 1730.
Historien.

Hardion demeure un personnage assez mal connu. Après des études à Tours, sa ville natale, il vint à Paris suivre des cours de grec au Collège de France. Il devint le précepteur de Nicolas-François Dupré de Saint-Maur, qui s'effaça devant lui lors de sa candidature à l'Académie française et fut élu trois ans après lui.
Le 3 septembre 1727, Hardion fut nommé garde de la bibliothèque particulière du roi à Versailles, sous les ordres de l'abbé Bignon, bibliothécaire du roi en titre Cette bibliothèque discrète, composée d'une petite galerie et d'un grand cabinet aux portes recouvertes de glaces, était située au deuxième étage dans les Petits appartements. L'architecte Gabriel père avait travaillé à son aménagement et elle fut achevée en 1729. Elle fut constituée avec des livres restés des monarques précédents ou bien apportés de la Bibliothèque royale à Paris.
Hanrion est aussi qualifié à plusieurs reprises de garde des médailles du cabinet du roi à Versailles. Il dut se montrer zélé, car on rapporte qu'il fit rendre par lavement au baron de Stosch un cachet de Michel Ange que ce dernier avait avalé pour le dérober[5]. L'Almanach royal de 1757 donne à Hardion le titre supplémentaire de « garde du cabinet des livres à la suite de la cour ».
Une fois installé à Versailles, Hardion devint familier de Mesdames, les trois filles de Louis XV, à qui il donna des leçons d'histoire et de littérature qui duraient au moins une heure par jour.

Il est l'auteur d'une *Nouvelle histoire poétique*, et deux traités abrégés : l'un de la poésie, l'autre de l'éloquence en 3 volumes, parue en 1751, et d'une *Histoire universelle sacrée et profane* en 18 volumes, parue entre 1754 et 1765, la première composée « à l'usage de Mesdames de France », la deuxième « par ordre de Mesdames de France ». Il est également traducteur de Théocrite et d'Anacréon et a écrit pour l'Académie des inscriptions des dissertations sur des sujets tels que la rhétorique grecque, l'oracle de Delphes et le saut de Leucade.

Sa mésentente avec Voltaire est attestée par plusieurs sources. Voltaire rapporte que « Hardion aurait dit en grec et en latin, chez le Dauphin », qu'il fallait se garder de lui donner une chaire au College royal » et il écrit à son sujet en 1735 « Hardion, who envies poets, as eunuks envy lovers »[6].
Hardion possédait lui-même beaucoup de livres. Il laissa, à sa mort, une bibliothèque de près de 23 000 livres.

◈ **Lettre autographe de Jacques Hardion, en tant que bibliothécaire,** à un destinataire inconnu, [1729]. Ms 2717, faut. 31.
« M. Menard que j'ay rencontré de matin, Monsieur, m'a dit que vous estiez occupé à travailler pour Mrs les Ducs au sujet de la prétention de M. l'abbé d'Orval[7]. Comme il auroit besoin d'instruction sur cette mesme affaire, et qu'il n'a icy aucun des livres où il pourroit trouver du secours, il vous prie de luy envoyer incessamment le pour et le contre, et comme il a présentement précisé, il espère que vous pourrez le luy envoyer par le cavalier qui vous remettra cette lettre. Il m'a dit qu'il croyoit l'affaire de Mrs les ducs indubitable, mais il a besoin de scavoir les raisons de part et d'autre. J'ay l'honneur d'estre avec le plus parfait attachement, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur, Hardion… »

◈ ***Histoire universelle sacrée et profane, composée par ordre de Mesdames de France*** 1754-1769. 8° S 364.

◈ ***Nouvelle histoire poétique, et deux traités abrégés: l'un de la poésie, l'autre de l'éloquence, composés à l'usage de Mes Dames...*** 1751. 8° Q 303.

---

[5] Thierry Sarmant, *Le Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale, 1661-1848*, Droz, 1994, p. 154.
[6] Corpus des notes marginales de Voltaire, V, p. 876.
[7] Lorsque le dernier duc de Sully de la branche aînée mourut, en 1729, deux prétendants se disputèrent le titre de duc et pair : l'abbé d'Orval, Armand de Béthune, et son petit-neveu, dit le marquis de Béthune, qui fut choisi.

6. Antoine-Léonard THOMAS (1732-1785). Élu membre de l'Académie française en 1766.
Poète.

Dans son ouvrage récent[8], Hélène Carrère d'Encausse souligne combien le contenu et le ton des discours de l'Académie changèrent au milieu du XVIII[e] siècle, marquant une nette prise de distances de la compagnie avec le pouvoir royal. Le panégyrique du souverain ne fut plus le sujet unique du prix de poésie, et fit place à un éloge des hommes illustres de la nation. Antoine-Léonard Thomas, dit-elle, fut le « héros de ces discours » car, avant d'être élu, il obtint cinq fois le prix d'éloquence de l'Académie : en 1759, 1760, 1761, 1763, 1765, avec les éloges du maréchal de Saxe, du chancelier d'Aguesseau, de Duguay-Trouin, de Sully et Descartes, et fut aussi lauréat du prix de poésie en 1762. Le brillant Thomas, que H. Carrère d'Encausse qualifie de « trublion impénitent », fut l'un des artisans de la transformation de l'Académie qui se divisa, partagée entre le parti des philosophes et celui des dévots. Ami des philosophes, Thomas était un habitué des salons de Madame Geoffrin – qui le pensionnait ainsi que d'autres académiciens -, de Mlle de Lespinasse et de Mme Necker. Dans le premier éloge qu'il prononça, l'*Éloge du Maréchal de Saxe*, il multiplia les hardiesses, qualifiant l'Académie d' « un corps de citoyens qui joint les vertus aux lumières » et critiquant à mots couverts le roi et son gouvernement. Dans son discours de réception, qui avait pour sujet *De l'homme de lettres considéré comme citoyen* il affirma l'indépendance nécessaire à l'homme de lettres. En 1770, son éloge de Marc-Aurèle, défense de la philosophie et de la liberté, fut interdit d'impression.

◈ ***Essai sur le caractère, les moeurs et l'esprit des femmes dans les différens siècles***, Paris, Moutard - Lausanne, François Grasset, 1772. 8° P 86 B (4).

Dans une étude récente, Elisabeth Badinter pense que ce livre dans lequel Thomas livre cette interrogation célèbre : « *Si aucune femme ne s'est mise à côté des hommes célèbres, est-ce la faute de l'éducation ou de la nature ?* » et pour lequel Thomas fut unanimement moqué par ses contemporains, mérite de l'intérêt et qu'il inaugure les débats sur la nature de la femme[9].

Le frontispice gravé, intitulé « *Pandore* » et signé « C. N. Cochin delin. 1771 », fut sévèrement critiqué par Diderot[10]. Pandore, selon la mythologie grecque, est la première femme, la plus belle qui ait été créée. Zeus demanda à Héphaïstos de la façonner avec de la glaise. Athéna et les autres déesses lui offrirent la beauté, l'élégance et le charme, et Hermès lui apprit la duperie ; enfin Héra lui donna la curiosité et la jalousie.

◈ ***Éloge de Maximilien de Bethune, duc de Sully. Discours qui a remporté le prix de l'Académie françoise en 1763***. Paris, Regnard, imprimeur de l'Académie françoise, 1763. 8° R 241 A*.

◈ ***Éloge de Marc-Aurèle.*** À Amsterdam, et se trouve à Paris chez Moutard, libraire de la Reine, de Madame et de Madame la comtesse d'Artois, 1775. 8° R 241.

---

[8] *Des siècles d'immortalité.* Paris, Fayard, 2011, p. 92 et suiv.
[9] *A.L. Thomas, Diderot, Madame d'Epinay, Qu'est-ce qu'une femme ?,* un débat préfacé par Elisabeth Badinter. Paris, P.O.L., 1989.
[10] *Sur les femmes*, *Corr.*, 1[er] juillet 1772.

◈ ***Épitaphe de Thomas,*** dans *Œuvres posthume de Thomas, de l'Académie françoise*. Paris, Desessarts[11], 1802. Tome I. 8° R 241.
« Au Dieu créateur et rédempteur. Ci git Léonard-Antoine Thomas, l'un des quarante de l'Académie françoise, associé de celle de Lyon ; né à Clermont, en Auvergne, le 1err octobre 1732, mort dans le château d'Oullins, le 17 septembre 1785.
Il eut des moeurs exemplaires, un génie élevé, tous les genres d'esprit, grand orateur, grand poète, bon, modeste, simple et doux, sévère à lui seul ; il ne connut de passions que celles du bien, de l'étude et de l'amitié ; homme rare par ses talents, excellent par ses vertus. Il couronna sa vie laborieuse et pure par une mort édifiante et chrétienne. C'est ici qu'il attend la véritable immortalité. Ses écrits et les larmes de tous ceux qui l'ont connu honorent assez sa mémoire ; mais M. Antoine de Malvin de Montazet, archevêque de Lyon, son ami et son confrère à l'Académie, après lui avoir procuré dans sa maladie tous les secours de l'amitié et de la religion, a voulu lui ériger ce foible monument de son estime et de ses regrets. »

7. Jacques-Antoine-Hippolyte de GUIBERT, *dit* « le comte GUIBERT » (1743-1790). Élu membre de l'Académie française en 1785.

Général, auteur dramatique.

Il y a un demi-siècle, Roger Caillois écrivait[12] : « *Jacques-Antoine-Hippolyte de Guibert a laissé quelque trace dans l'histoire de la littérature française, non pour avoir écrit, mais parce qu'on lui écrivit : en effet, la réputation des tragédies qu'il composa et, parfois, fit représenter ne lui survécut pas. Au contraire, les lettres d'amour que lui adressa M^lle^ de Lespinasse garantissent à un nom obscur une gloire durable, quoique de reflet* »
Aujourd'hui, le comte de Guibert est surtout reconnu comme un grand tacticien militaire, un penseur politique et un réformateur. Ses écrits militaires influencèrent le jeune Napoléon Bonaparte qui leur emprunta plusieurs principes de tactique.

Né à Montauban, Guibert appartenait à la petite et récente noblesse de province, de sorte qu'il dût faire ses preuves sur le terrain pour acquérir un rang élevé dans l'armée. A l'âge de treize ans, lorsqu'éclata la Guerre de sept ans, le jeune Guibert accompagna son père, officier, comme aide de camp ; tous deux furent affectés à l'état-major du maréchal de Broglie qui demeura leur protecteur. Pendant les cinq années qui suivirent la fin de la guerre, entre 1763 et 1768, Guibert perfectionna seul son instruction, notamment par la lecture. Il nota : « *L'éducation qu'on se donne a de si grand avantages sur celle qu'on reçoit ! On y emploie toutes les forces de sa volonté, on manie son esprit soi-même, on sent par conséquent quand il faut l'appliquer ou le reposer. On sait se créer, mieux qu'aucun instituteur ne saurait le faire, la méthode la plus sûre pour hâter ses progrès… »*
Madame Necker écrivit de lui : « *M. de Guibert avait reçu, en naissant, non seulement tous les avantages de la mémoire et les facultés de l'intelligence, vivacité, activité, imagination, en un mot tous les présages des talents supérieurs… on admirait en lui des facultés merveilleuses et absolument individuelles, et qu'aucun homme, avant lui, n'avait encore possédées : par exemple, la puissance de doubler l'usage du temps, et d'être aussi instruit à vingt ans qu'on l'est à quarante.* »

En 1768, Guibert participa aux opérations militaires en Corse, destinées à pacifier l'île que la France venait d'acheter aux Gênois. Il s'y distingua et, en 1769, fut nommé colonel commandant de la Légion corse en cours de constitution. Quand il n'était pas sur le champ de bataille, le brillant « soldat philosophe » résidait à Paris et fréquentait les salons, où il se lia avec Julie de Lespinasse, d'Alembert, Condorcet et la famille Necker. Influencé par les Lumières, il développa des opinions progressistes en faveur d'une monarchie constitutionnelle. En même temps qu'il composait son célèbre *Essai général de tactique* (1772) (voir ci-dessous), il écrivait sa première tragédie, *le Connétable de Bourbon*, mais rencontra peu de succès comme auteur dramatique.

En 1773, au cours d'un voyage en Allemagne, il s'entretint avec Frédéric II à Berlin et étudia avec soin l'organisation de l'armée prussienne qu'il admirait. En 1775, il fut nommé auprès du comte de Saint-Germain, nouveau ministre de la Guerre, et préconisa des réformes de fond pour l'armée française, mais la chute de Saint-Germain en 1777 ne permit pas de réaliser ses projets.
Guibert appartenait au « clan Necker ». C'est Madame Necker, dont il fréquentait le salon, qui le persuada de se porter candidat à l'Académie française au fauteuil de Thomas qui était l'un de ses amis[13]. Il fut élu le 15 décembre 1785 et reçu en séance publique le 13 février 1786. Cette séance revêtit un faste inaccoutumé car la

[11] Desessarts déclare qu'il a acquis la propriété des œuvres posthumes de Thomas des héritiers de ce dernier.
[12] Roger Caillois, « Hippolyte de Guibert et l'idée de guerre républicaine », dans *Hommage à Lucien Fèbvre*, Paris, Armand Colin, 1953, II, p. 455-468. Cette notice est principalement inspirée de l'ouvrage d'Ethel Groffier, *Le stratège des Lumières. Le comte de Guibert (1743-1790)*, Paris, Honoré Champion, 2005.
[13] E. Groffier, *op. cit.*, p.293 ,chapitre « Un moment de gloire ».

salle, au Louvre, avait été restaurée et fortement embellie. De triste, noire et enfumée, elle était même devenue, aux dires de certains critiques, « trop semblable à une salle de bal.» Les nouvelles tribunes ressemblaient à de « petites loges de spectacle, des loges grillées pour les ministres et autres grands seigneurs ou grandes dames. » Pour le discours de Guibert, « il y eut plus de cent personnes réduites à rester debout ».

À la veille de la Révolution, Guibert fut nommé rapporteur du Conseil de la guerre, créé en 1787 pour réformer l'armée et en diminuer le coût. Mais les nombreux rapports qu'il rédigea n'eurent pas le temps d'être appliqué. Déçu par les excès révolutionnaires, malade, il mourut en mai 1790, âgé de seulement 47 ans.
Conformément à la décision prise par l'Académie française de ne pas organiser d'élections depuis le début de la Révolution, il ne fut pas remplacé. Les académies furent supprimées en août 1793.

◈ **Lettre autographe du comte Guibert**, Melun, 7 nov. 1781. Ms 2717, faut. 31.

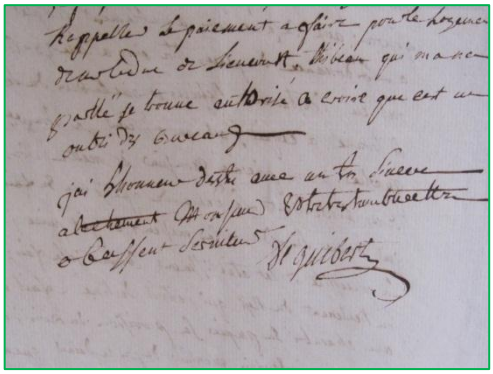

« *J'ai été un mois, Monsieur, à attendre le résultat des différentes assemblées que Mrs les officiers municipaux de cette ville ont tenu pour faire proposer à différents particuliers de fournir aux casernes un ameublement complet conformément à l'ordonnance des places, titre cinq, article 23. Comme ils ont été constamment refusés, et que le bien du service se trouve à ce qu'il y ait un officier par compagnie au quartier, je vous prierais, Monsieur, de mettre sous des yeux de Mr l'intendant la demande que je vous en fais, afin qu'il donne ses ordres à ces messieurs, et qu'il puisse juger de la nécessité de cet établissement comme je le fais. Le sous-lieutenant du Rast qui y estoit destiné a fait arranger une chambre en papier, sa provision de bois y est de mesme... »*

◈ ***Essai général de tactique, précédé d'un discours sur l'état actuel de la politique et de la science militaire en Europe ; avec le plan d'un ouvrage intitulé : La France politique et militaire***. Londres, chez les Libraires associés, 1772. 2 vol. 8° N 83.

Publié anonymement, cet ouvrage fit regarder Guibert comme le premier théoricien militaire de l'époque. Interdit en France, il connut un grand succès en Angleterre et en Allemagne et fut même traduit en persan.
Guibert souhaitait contribuer à améliorer l'armée et l'État. Il donne des conseils techniques mais dénonce aussi les abus, tels que le luxe, et préconise des réformes, notamment pour améliorer la condition des soldats.

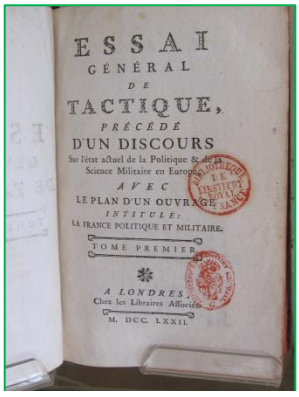
ESSAI
GÉNÉRAL
DE
TACTIQUE,
PRÉCÉDÉ
D'UN DISCOURS
Sur l'état actuel de la Politique & de la Science Militaire en Europe ;
AVEC
LE PLAN D'UN OUVRAGE
INTITULÉ,
LA FRANCE POLITIQUE ET MILITAIRE.
TOME PREMIER.
A LONDRES,
Chez les Libraires Associés.
M. DCC. LXXII.

◈ ***Éloge du roi de Prusse par l'auteur de l'"Essai général de tactique".*** Londres, 1787. 8°Y 193. Il s'agit du dernier ouvrage littéraire de Guibert, inspiré par la mort de Frédéric II, survenue en août 1786. Guibert insiste sur les réalisations de l'empereur dans le domaine des arts, de l'industrie et de l'agriculture. Il l'admire d'être, plus qu'un stratège, un administrateur et un réformateur.

8. 1856 Jean-Jacques-Régis de CAMBACÉRÈS (1755-1824). Nommé membre de l'Institut en 1795 (classe des Sciences morales et politiques) puis membre de deuxième classe en 1803 ; exclu en 1815.

Juriste, homme d'État.

Cambacérès fut le deuxième personnage de l'État sous le Consulat et l'Empire. Né en 1755 dans une famille de la noblesse de robe, il se distingua comme conseiller de la Cour des aides de Montpellier, cour souveraine qui jugeait en appel des affaires fiscales. Il ne quitta sa ville natale qu'à près de quarante ans, une fois élu comme député de l'Hérault à la Convention. Favorable à la Révolution, déjà apprécié pour sa compétence et son zèle, il présida le comité de législation de la Convention puis, après Thermidor, le Comité de Salut public rénové. Élu député au conseil des Cinq-Cents, l'assemblée législative mise en place en septembre 1795, il en devint le secrétaire, puis le président. En mai 1797, il ne fut pas réélu au Conseil des Cinq-Cents et, pendant deux ans, se tint à l'écart de la vie politique. Ses succès de jurisconsulte lui permirent alors de tisser un précieux réseau de relations. Bonaparte lui était presque inconnu lorsque ce dernier revint de la première campagne d'Italie. C'est lors d'une séance publique de l'Institut, à laquelle ils se trouvaient tous deux, que le général victorieux se rapprocha de lui et lui dit son souhait de le revoir.

En juillet 1799, Cambacérès fit son retour sur la scène politique en devenant ministre de la Justice. Au lendemain du coup d'État du 18 Brumaire (9 novembre 1799), cette fonction le conduisit quotidiennement chez Bonaparte et, un mois plus tard, il devint le Second Consul de la République, choisi par Bonaparte. De quinze ans l'aîné de ce dernier, Cambacérès devint son conseiller privilégié, *« à peu près le seul civil à être intime avec le vainqueur de Marengo … »* comme l'écrivit récemment J. d'Ormesson [14].
Pendant quinze ans, de 1800 à 1814, Cambacérès oeuvra activement à la création des institutions qui réorganisèrent la société. Il chercha à favoriser l'instauration d'un ordre légal, et se préoccupa particulièrement de codifier le droit en un ensemble unifié et cohérent, pour remplacer la diversité des règles anciennes et les innovations hâtives de la Révolution. Dès la Convention, il effectua un travail considérable et présenta successivement trois projets de Code civil, d'abord à la Convention, en 1793 et 1794, puis sous le Directoire, en 1796, mais qui, prématurés, ne purent aboutir. Sous le Consulat, l'autorité de Bonaparte imposa la rédaction et l'adoption du Code Civil de 1804 auquel son nom demeure lié[15]. Cambacérès intervint aussi dans la discussion, des autres codes napoléoniens et inspira les réformes de l'organisation et du fonctionnement de la justice.
Cambacérès, que l'Empereur avait nommé duc de Parme, prince, archichancelier, membre et président du Sénat, du Conseil d'État et de la Haute Cour impériale, Grand-Aigle de la Légion d'honneur, ministre de la Justice à nouveau aux Cent-Jours, fut entraîné dans la chute de Napoléon.
Cambacérès resta aussi célèbre pour ses dîners succulents et fastueux, son goût du cérémonial, des titres et des décorations.

Nommé par le Directoire membre de l'Institut le 20 novembre 1795, dans la classe des Sciences morales et politiques[16], Cambacérès fit partie de la deuxième classe à l'organisation de 1803. Il fut exclu et proscrit par l'ordonnance royale du 23 juillet 1815, et son fauteuil fut attribué en 1816 au vicomte de Bonald. À sa rentrée en France en 1818, Cambacérès fut rétabli dans ses titres et ses droits, mais il ne retrouva pas son fauteuil d'académicien.

Dans ses Mémoires, Cambacérès évoque la création de l'Institut national, en octobre 1795, en ces termes : « *Dans les dernières séances, la Convention […] s'occupa aussi de la formation de l'Institut des Sciences et des Arts. C'était sous un autre nom rétablir les Académies détruites si mal à propos, et qui tenaient à la gloire, ainsi qu'à l'intérêt de la nation.*[17]» En homme d'État et en organisateur, il privilégia avant tout la stabilité et la cohésion des institutions
Il raconte comment il déjoua la tentative de restauration de l'Académie française fomentée par Lucien Bonaparte et Morellet, et présida à la réorganisation d'un Institut plus docile, en janvier 1803[18]:
« L'Institut avait replacé les anciennes académies, et était arrivé rapidement à une grande renommée. Bonaparte souhaita d'en faire partie, et il y fut appelé après ses premières victoires.

---

[14] *La Conversation*, Paris, Ed. Héloïse d'Ormesson, 2011, p. 19.

[15] Voir le catalogue de l'exposition que la Bibliothèque de l'Institut a consacrée au Code Civil en 2004 : http://www.bibliotheque-institutdefrance.fr/archives/precedentes/Codecivil.html .

[16] La « Classe des sciences morales et politiques » était la deuxième classe de l'Institut national des sciences et des arts, créé par la Convention du 5 fructidor an III (22 août 1795), deux ans après la suppression des Académies royales par la Révolution française (décret de la Convention du 8 août 1793). On trouvait, dans cette deuxième Classe, Destutt de Tracy, Cabanis, Garat, Volney… L'Institut était alors divisé en trois classes : la première étant consacrée aux sciences physiques et mathématiques (domaine de l'ancienne Académie des sciences), et la troisième à la littérature et aux beaux-arts.

[17] Cambacérès, *Mémoires inédits : éclaircissements publiés par Cambaceres sur les principaux événements de sa vie politique. I. [La Révolution, le Consulat]*. Présentation et notes de Laurence Chatel de Brancion ; préf. de Jean Tulard,... Paris, Perrin, 1999. I, p. 363. Laure de Chatel-Brancion adopte une graphie du nom sans accents, pour s'accorder avec la signature de Cambacérès.

[18] Voir la narration, du « complot » dans : H. Carrère d'Encausse, *op. cit.,* p.148 et suiv.

Ce titre de membre de l'Institut accompagna toujours son nom. Il le conserva après qu'il eût saisi les rênes de l'État. On vit le Premier Consul assister plus d'une fois aux séances de la première classe, à laquelle il appartenait. Il était donc à pense que ce grand établissement ne serait exposé à aucun danger sous le gouvernement consulaire.

Peu s'en fallut qu'il ne fut renversé. Ce qui restait de l'Académie française, et de la section philosophique, voyant que tout nous ramenait à l'ancien ordre des choses, imagina qu'il serait facile de rétablir les anciennes académies, et de rendre par ce moyen l'Institut inutile.

Suard et l'abbé Morellet ourdirent la trame, mirent dans leurs intérêts Lucien […]. Quelques conseillers d'Etat se réunirent à eux et se chargèrent de proposer clandestinement au Premier Consul le plan que je viens d'énoncer.

J'avais vécu familièrement chez Madame Devaisnes, avec Suard et l'abbé Morellet. Malgré toutes les précautions qu'ils avaient prises pour me déguiser les sentiments dont ils étaient animés, je les avais pénétrés, et j'étais bien convaincu qu'ils étaient l'un et l'autre ennemis de l'ordre actuel. Cette opinion me porta à les surveiller. Quelques aveux leur étant indiscrètement échappés, je sus bientôt à quoi m'en tenir sur le projet qu'ils avaient de détruire l'Institut, et de lui substituer les anciennes académies. Je me rendis à l'instant même auprès du Premier Consul, et sans affectation, je lui dis comme une nouvelle de ville, ce que j'avais appris par le seul résultat de mes observations.

Le Premier Consul convint qu'il lui avait été remis un mémoire, et qu'il ne s'en était pas encore occupé.

> *« - Craignez, lui dis-je, qu'on ne cherche à vous surprendre. C'est ici une manoeuvre de coterie, et le désir de quelques hommes de faire la contre-révolution dans leur partie. L'Académie française, longtemps opprimée par d'Alembert, commit une foule d'injustices littéraires. Suard et Morellet ambitionnent de jouer le même rôle, et voudraient exercer cette domination philosophique, qui plus d'une fois, sous l'Ancien régime, fit obstacle au gouvernement. »*

Bonaparte me donna à peine le temps d'achever : le mot de « coterie » suffit pour l'irriter […] Ma prévoyance déconcerta la cabale. Après quelques instants de repos, elle prit une autre direction et obtint du Premier Consul que l'Institut serait réorganisé, et que les membres encore vivants des anciennes académies y reprendraient leur place.

Tel fut l'objet de l'arrêté rendu le 3 pluviôse an XI (24 janvier 1803) [19]. Pour en justifier la nécessité, on allégua que l'Institut national aurait une direction plus utile, et que désormais, il déploierait une influence plus active sur les sciences, sur les lettres et sur les arts.

Je donnai mon assentiment à ce nouveau projet, parce qu'il était réparateur, non destructeur, et qu'il conservait l'établissement que j'avais voulu défendre. Toutefois, ce ne fut pas par mes conseils que le gouvernement s'attribua le droit d'arrêter la composition des quatre classes qui devaient former l'Institut et qu'il plaça dans chacune d'elles, des personnes de son choix. Quelques-unes sans doute avaient des titres à faire valoir. Mais aucune d'elles n'avait appartenu ni aux anciennes Académies, ni à l'Institut, leur nomination aurait dû être l'ouvrage de l'Académie. L'autorité ne doit point désigner ceux qui doivent entrer dans les corps littéraires. Il lui suffit d'avoir la faculté d'éloigner les hommes dangereux qui pourraient exercer une influence maligne. Quant au choix, il ne peut être déterminé que par le suffrage de ces corps. »[20]

« Le 15 du mois suivant (=septembre 1803), le président et le secrétaire de l'Institut vinrent me faire part de l'offrande patriotique faite par ce corps littéraire. Elle consistait en une somme de six mille francs, qui serait prélevée sur le traitement affecté à chacun de ses membres. Ayant rendu compte au Premier consul de ces tributs volontaires, je lui fis sentir la nécessité d'en régulariser le recouvrement. Cet avis lui ayant paru sage, il prit à son tour un arrêté portant que les contributions offertes seraient recouvrées sans frais par les percepteurs et les receveurs tant généraux que particuliers.»[21]

---

[19] Le Premier Consul, Napoléon Bonaparte, membre de l'Institut depuis 1797, entreprit de réformer l'Institut national par l'arrêté du 3 pluviôse an XI (23 janvier 1803). Il redonnait une autonomie aux Classes au sein de l'Institut national. Le nombre des Classes passait à quatre : Sciences physiques et mathématiques, Langue et littérature françaises, Histoire et littérature anciennes, Beaux-arts. De fait, il recréait les quatre Académies royales supprimées par la Révolution. Dans cette nouvelle organisation, les " Sciences morales et politiques " ne trouvaient plus de place. Il est vrai que la seconde Classe était composée pour l'essentiel de ces Idéologues dont Bonaparte disait, après les avoir exclus du Tribunat, qu'ils étaient " des rêveurs, des phraseurs, des métaphysiciens, bons à jeter à l'eau ". Les membres de la seconde Classe ne furent pas exclus de l'Institut national mais répartis entre les quatre nouvelles Classes.

[20] *Ibidem*, p. 664.

[21] *Ibidem*, p. 693.

◈ **Portrait gravé de Cambacérès.**
Lithographie d'après un portrait de Nicolas Eustache MAURIN.
Dans : François.-Séraphin DELPECH, *Iconographie des contemporains ou Portraits des personnes dont les noms se rattachent… aux divers événements qui ont eu lieu en France depuis 1789 jusqu'en 1829*. Paris, l'éditeur, 1832.
Fol AA 91 C (114**).**

◈ ***Senatus consulte et arrêté des consuls qui ordonne que le Peuple Français sera consulté pour savoir si Napoléon Bonaparte restera premier consul toute sa vie*** par J. J. Régis Cambacérès. Paris, impr. de l'Hôtel Deboeuf, 20 floréal an X (9 mai 1802). 4° M 1334 Q.

◈ ***Code Civil des Français. Édition originale et seule officielle.*** Paris, Imprimerie de la République, An XII-1804. In-4°. 4° L 102 A CTL (Legs Gallois).
Cambacérès oeuvra inlassablement pour la codification et fut l'initiateur du Code civil, institué par la loi du 30 ventôse an XII (21 mars 1804). Écrit pour le grand public, dans une langue claire et un style remarquable, le Code adopta le futur comme temps grammatical, sur la proposition de Cambacérès.

◈ ***Table d'ordre de l'Institut Impérial de France. Formation du 28 janvier 1803***. Après 1808 ; comporte des additions pour l'Académie française jusqu'en 1835. Manuscrit sur papier. 201 feuillets. 36 × 22 cm. Ms 1384.
Reliure en maroquin rouge à long grain, signée, en queue du dos, du nom de Lefebvre, neveu et successeur du relieur Bozérian l'aîné. Gardes de soie bleue, tranches dorées, dos orné.
Ce bel ouvrage fut offert au secrétariat de l'Institut par le vicomte Charles-Gilbert de Morel-Vindé (1759-1842), élu correspondant de la Première Classe en 1808 (section d'économie rurale). L'avertissement en tête de ce manuscrit précise que Morel-Vindé avait l'intention d'écrire l'histoire de l'Institut et que, pour cela, il avait établi la liste de ses membres. L'ouvrage comporte des additions, pour la seule Académie française, jusqu'en 1835.
Morel-Vindé se distingua comme agronome, précurseur de la bactériologie et collectionneur. Il traversa les régimes en se consacrant à ses travaux savants. Il fut promu pair de France sous la Restauration et élu membre à part entière de l'Académie des sciences en 1824. Possédant de vastes collections, il légua un important fonds d'estampes topographiques (40 000 documents) à la Chambre des pairs, aujourd'hui conservé à la bibliothèque du Sénat. Il est possible que ce volume ait été donné à l'Institut au moment de la seconde Restauration, son possesseur l'ayant jugé obsolète, voire compromettant.

9. Louis-Gabriel, vicomte de BONALD (1754-1840). Nommé par ordonnance membre de l'Académie française en 1816.
Homme politique, philosophe, publiciste.

Monarchiste et catholique, Louis-Gabriel-Ambroise de Bonald était issu d'une longue lignée de juristes rouergats et fut la grande voix des légitimistes. Après des études au collège de Juilly, chez les Oratoriens, il servit comme mousquetaire jusqu'à la suppression de ce corps en 1776, puis revint sur ses terres. En 1785, il devint maire de Millau.
Lorsque la Révolution survint, il en fut d'abord partisan mais, rapidement, le sort fait à l'Église catholique choqua ses profonds sentiments religieux et il émigra avec ses deux fils aînés à Heidelberg, où se trouvait l'armée du prince de Condé.
C'est à Heidelberg que Bonald se découvrit une vocation d'écrivain. Il s'inspira des volumes qu'il avait pu emporter avec lui : quelques tomes de Tacite, l'*Histoire universelle* de Bossuet, *De l'esprit des lois* de Montesquieu et *Du contrat social* de Rousseau. Son premier ouvrage est la *Théorie du pouvoir politique et religieux*, imprimé en 1796 à Constance. Il y annonce dès le début son intention : « *Je crois possible de démontrer que l'homme ne peut pas plus donner une constitution à la société religieuse ou politique, qu'il ne peut donner la pesanteur aux corps ou l'étendue à la matière.* »

En 1797, il rentra clandestinement à Paris et réapparut officiellement après le coup d'État du 18 brumaire. Fontanes, directeur du *Mercure de France*, l'appela à collaborer à sa publication. Bonald fréquenta également Louis-Mathieu Molé et Chateaubriand. En 1800, il publia son *Essai analytique sur les lois naturelles de l'ordre social* puis en 1801, *Du divorce*, dans lequel il plaide pour l'indissolubilité du mariage. En 1802 parut la *Législation primitive*, en même temps que le *Génie du Christianisme* de Chateaubriand.
Il se retira alors sur ses terres, tout en continuant à publier au *Mercure de France* et au *Journal des débats*. En 1806, suite à un article intitulé *« Réflexions philosophiques sur la tolérance des opinions »*, il reçut une réprimande de Fouché. L'intervention de Fontanes auprès de Napoléon suffit à la faire lever. Cependant, Bonald, fervent royaliste, refusa l'offre de Napoléon de faire réimprimer sa *Théorie du pouvoir* s'il retirait le nom du roi. En 1807, il déclina également le poste de directeur du *Journal de l'empire*, puis celui de conseiller de l'Université en septembre de l'année suivante. Il accepta ce poste en 1810 sous les demandes pressantes de Fontanes.
À la Restauration son combat pour la monarchie valut à Bonald une reconnaissance officielle et une grande influence à ses idées. Créé chevalier de Saint-Louis, il joua un rôle politique actif, fut député, puis pair de France, tout en poursuivant une carrière de publiciste. Dès 1815, élu à la Chambre des députés par le département de l'Aveyron, il proposa une loi interdisant le divorce traité de « poison révolutionnaire ». La loi Bonald qui est votée le 8 mai 1816 rétablit la séparation de corps et resta en vigueur jusqu'en 1884.
Bonald, chef de file du traditionalisme, prônait une société « de droit divin ». Dans ses nombreux ouvrages, il s'attaqua à la *Déclaration des droits de l'homme*, au *Contrat social* de Rousseau et aux innovations sociales et politiques de la Révolution pour prôner le retour à la royauté et aux principes de l'Église catholique romaine. Le droit est, dans sa pensée, une idée génératrice d'anarchie. Il serait même prudent que ce mot ne fasse pas partie du vocabulaire de la vie politique. L'idée de liberté individuelle apparaît comme destructrice de l'ordre social et politique ainsi que des hiérarchies.
Il abandonna la politique en 1830 et mourut en 1840 d'une crise d'asthme.

◈ ***Oeuvres de M. de Bonald. Théorie du pouvoir politique et religieux dans la société civile, démontrée par le raisonnement et par l'histoire, suivie de la théorie de l'éducation sociale et de l'administration publique.*** Paris, Librairie Adrien le Clère, 1854. 8°Erhard 358.

◈ ***Œuvres de M. de Bonald Recherches philosophiques sur les premiers objets des connaissances morales ; Démonstration philosophiques du principe constitutif de la société ; Méditations politiques tirées de l'Evangile***. Paris, Librairie Adrien le Clère, 1875. 8° Erhard 356.

◈ ***Œuvres de M. de Bonald. Mélanges littéraires politiques et philosophiques.*** Paris, Librairie Adrien le Clère, 1875. 8°Erhard 359.

◈ ***Œuvres de M. de Bonald. Essai analytique sur les lois naturelles de l'ordre social. Du divorce considéré au XIXe siècle relativement à l'état domestique et à l'état public de société. Pensées sur divers sujets. Discours politiques***. Paris, Librairie Adrien le Clère, 1875. 8°Erhard 357.

◈ Louis-Léopold BOILLY, **Portrait gravé du Vicomte de Bonald,** dans *Iconographie de l'Institut royal de France*, Paris, chez Boilly, 1826. Fol AA 103* (usuel), pl. 11.

10. Jacques-François ANCELOT (1794-1854). Élu membre de l'Académie française en 1841.
Poète, romancier, auteur dramatique.

◈ Portrait d'ANCELOT
lithographié par Menut ALOPHE,
dans *Galerie de la Presse, de la Littérature et des Beaux-Arts,* Première série, n° 21.
Paris, au Bureau de la publication et chez Aubert, passage Véro Dodat, 1839. Collection Lovenjoul L 6405.

Né au Havre, Jacques-François Ancelot était le fils d'un greffier qui s'ennuyait au tribunal de commerce et apprenait Racine par cœur. Il reçut une solide culture classique et produisit ses premiers vers dès l'âge de treize ans. Un oncle maternel, commissaire général de la Marine, l'obligea à faire carrière dans les bureaux du ministère, mais ne put le détourner de sa vocation littéraire. Celle-ci fut renforcée par son mariage avec une femme de lettres, Marguerite Chardon qui, sous le prénom de Virginie, anima un célèbre salon littéraire parisien.
Ancelot et son épouse étaient tous deux de fervents royalistes, partisans de la branche aînée des Bourbons, mais leur salon s'ouvrit à tous les courants. Certes, les premières années, Madame Ancelot accueillit, dans le petit appartement qu'elle et son mari louaient rue de Seine, dans l'ancien hôtel de la Rochefoucauld, un certain nombre de romantiques militants. Mais après 1824, lorsque ce salon déménagea au 7 de la rue d'Argenteuil, il évolua en raison de la prudence d'Ancelot, dont les goûts classiques et les profondes convictions légitimistes faisaient un « homme du juste-milieu littéraire », « ni figue ni raisin », selon les termes de Gaspard de Pons[22]. Le succès de ses tragédies le rapprochait de plus en plus sensiblement du camp classique. « Leur salon », écrit Sophie Marchal, « devint, à la fin des années 1820, un cercle littéraire qui refuse les fracas partisans de l'innovation littéraire et se veut une sorte de vitrine d'une littérature reconnue, officialisée par le succès autant qu'institutionnalisée par l'Académie. Il gagne ainsi progressivement en respectabilité et en influence ce qu'il perd en audace. Sous la monarchie de Juillet, il est à son apogée ... Le salon Ancelot trouve alors sa spécificité en rassemblant des personnalités très différentes, voire même opposées… » Les personnalités les plus diverses y croisent l'élite littéraire (d'Alfred de Vigny, Victor Hugo, Mérimée, Charles Nodier ou Stendhal jusqu'à Alphonse Daudet, dans les dernières années), artistique (des peintres comme Eugène Delacroix, Jean-François Heim, mais aussi des personnalités du monde théâtral comme mademoiselle Mars ou Rachel) et politique (du duc de Raguse à Guizot).
Sous la Restauration, Ancelot connut une belle réussite comme auteur dramatique. En 1819, sa tragédie *Louis IX*, dédiée à Louis XVIII, avec Talma dans le rôle principal, eut un grand succès. Elle lui valut une pension de 2 000 livres sur la cassette du roi et le titre de bibliothécaire du roi à Meudon. Trois éditions de la pièce furent rapidement épuisées. Les deux pièces suivantes, *Le Maire du Palais,* tragédie créée au Théâtre-Français le 16 avril 1823, et *Fiesque,* tragédie adaptée du *Fiesco* de Schiller, créée à l'Odéon le 5 novembre 1824, lui apportèrent le titre de chevalier de la Légion d'honneur et une place de bibliothécaire à la bibliothèque de l'Arsenal (1824-1830).

La carrière d'Ancelot se trouva brutalement remise en cause par la Révolution de 1830. Cela n'empêcha pas le salon de son épouse, situé au 5, rue Neuve-Saint-Roch entre 1828 et 1834, puis 15, rue de Joubert, de devenir, dans les années 1830-1850, le lieu à la mode où se faisaient et se défaisaient les succès et les réputations. L'entreprenante Virginie incita son mari, privé de sa place et de sa pension, et découragé par l'échec d'une nouvelle tragédie, *le Roi fainéant* (1830), à consacrer son talent à des compositions d'un genre moins élevé, mais plus lucratives. Elle raconte, dans ses souvenirs[23], que c'est en soutenant son mari, après 1830, qu'elle vint elle-même à l'écriture et d'abord au théâtre. Prudente, c'est d'abord sous le nom de son mari qu'entre 1832 et 1836, elle fit lire puis jouer ses premières pièces. Le succès immédiat et retentissant à la Comédie Française la convainquit de se lancer dans une carrière indépendante de femme de lettres.
De 1830 à 1840, Ancelot donna, soit seul, soit avec divers collaborateurs, une soixantaine de vaudevilles et de comédies historiques, dont plusieurs obtinrent du succès : *le Régent, la Jeunesse de Richelieu, Mme Du Châtelet, Mme Du Barry*, etc. Sa prolixité lui valut le surnom d'" incontournable Ancelot". Il dirigea le Théâtre du Vaudeville de 1842 à 1845. Ancelot n'avait pas néanmoins renoncé entièrement à la tragédie, et fit jouer en 1838 *Maria Padilla* qui ne fut pas étrangère à son entrée à l'Académie française.
Le 28 février 1841, après cinq candidatures malheureuses, dont une contre Victor Hugo, Ancelot fut élu à l'Académie.

---

22 Rapportés par Sophie Marchal, dans «Une correspondance inédite de Balzac autour d'une amitié de salon : Virginie Ancelot », dans *L'Année balzacienne*, 2001/1 (n°2), p. 269-282, article auquel cette notice doit beaucoup.
23 Virginie Ancelot, *Un salon de Paris : 1824 à 1864*. Paris, F. Dentu, 1866.

Sa réception eut lieu le 15 juillet 1841 et il commença son discours en ces termes : « *Messieurs, S'il n'est pas un écrivain dont le cœur n'ait palpité au seul nom de l'Académie française ; si le plus orgueilleux s'étonne de se sentir modeste en entrant dans cette enceinte, où le passé s'unit au présent pour décourager toutes les vanités ; si les regards les plus fermes se baissent éblouis devant ce lumineux foyer où rayonnent tant de gloires ; que ne dois-je pas éprouver, moi qui viens occuper, sans la remplir, la place d'un des plus illustres membres de cette illustre compagnie ; moi qui dois prononcer son éloge au lieu même où j'avais espéré recevoir ses leçons ? Croyez-le bien, Messieurs, nul n'a mieux compris que moi combien devait peser à ma faiblesse cette tâche que vos suffrages m'ont imposée !* »

La séance fut relatée dans la presse par le caustique Jules Janin[24]: *« C'est un usage de l'Académie : le nouveau venu parle debout, le président parle assis sur son banc (il n'y a pas de fauteuils) et quelque peu couché sur son pupitre. Le nouveau venu parle comme on déclame, c'est de bon goût ; le président doit déclamer comme on parle ; il faut que l'un arrive là, comme on arrive dans un sanctuaire, impénétrable, en tremblant, en demandant grâce pour son indignité ; il faut que l'autre, au contraire, rassure le nouveau venu en lui disant : « Mon Dieu, pas tant de façons, je vous prie ; nous vous recevons à la fortune du pot et de l'Académie ; nous sommes, il est vrai, de grands esprits, mais votre esprit vaut le nôtre : vous allez voir. » Et on lui prouve, en effet, qu'il a autant d'esprit que les quinze ou vingt personnes ici présentes […]* Dites à autrui ce que vous voudriez qu'on dise à vous-même *dit l'Evangile de l'Académie […on est] entre soi, à l'Académie française, le public qui est là ne compte pas, c'est un être invisible auquel personne n'adresse la parole ; ces messieurs parlent entre eux de toutes ces belles choses ; ils s'applaudissent entre eux ; si le public applaudit par hasard, c'est que, ma foi, le public a du goût… »*

◈ **4 lettres autographes d'ANCELOT à Pierre DUVIQUET[25]**. Ms 8187-1. Fonds Madeleine et Francis Ambrière.

- *21 sept. 1827. « Mon cher Maître en littérature, J'éprouve le besoin, non pas de vous adresser des compliments, car vous n'avez que faire de mes éloges, mais de vous remercier au nom du bon goût, de la saine littérature, et du bon ???heur. Je ne saurois vous dire avec quel plaisir j'ai lu et relu hier votre article du Journal des Débats. Dans un moment où nous sommes menacés d'une invasion de barbares, on est trop heureux de trouver des hommes qui joignent à de grands connoissances littéraires, à une profonde érudition, à un goût épuré, une conscience inébranlable ; des hommes qui aient le courage de défendre les bonnes doctrines, et d'opposer les armes de la raison aux sophismes intéressés de quelques fanatiques impuissants. C'est à vous, Mon cher Maître, qu'il appartient de faire entendre à la génération qui s'élève la voix de l'expérience et du bon goût ; vous rencontrerez encore des échos dans la France, je l'espère, et vos leçons, germant dans quelques esprits que le pison n'a pas encore entièrement gâtés, les ramèneront vers le beau, qu'on abandonne aujourd'hui pour l'horrible et le grotesque.*
- Sans date. *« Mon cher excellent Maître, Je voulois, ce matin, aller chez vous, vous embrasser, vous remercier de votre bonté pour moi ; mais d'ennuyeux visiteurs me retiennent ici et je ne pourrai vous voir dans votre palais que demain matin. En attendant, je veux vous dire combien j'ai été touché de la paternité de votre article ; c'est un service immense que vous m'avez rendu et que jamais je n'oublierai. La 2ème représentation, débarrassée de quelques longueurs, a obtenu un très vif succès, et un succès de larmes. Vous serait-il possible d'en dire deux mots dans le Journal de demain ? Ce seroit mettre le comble à votre bonté pour moi ! A demain, mon bien cher Père en littérature, agréez le nouvel hommage de ma reconnaissance et de mon respectueux dévouement, Ancelot. »*
- 1828. *« Mon cher et excellent Maître, Je viens de lire d'article que vous avez consacré à* Olga*, et je ne veux pas différer une minute à vous exprimer toute ma reconnaissance. Il est impossible d'être plus bienveillant, plus aimable, plus paternel enfin. Agréez tous mes remerciements et tous ceux de Madame Ancelot. Je vous remets ci-joint le manuscrit, soyez assez bon pour en extraire quelques citations et permettez-moi d'aller le reprendre jeudi vers 4 heures du soir au Journal. Auriez-vous aussi la bonté d'annoncer que le manuscrit vient d'être acheté par le libraire Bréauté, passage Choiseul n° 62 et que la pièce paroitra imprimée sous peu de jours? Encore une fois mille témoignages de tendre reconnoissance, et de respectueux dévouement, Ancelot. Ci-joint 4 places que je vous prie d'accepter pour vendredi 3ème représentation. »*
- 1828. *« Cher et bien aimable Maître, Etes-vous guéri? Me rendrez-vous le signalé service de faire un article pour vendredi? Ce seroit un bienfait dont je vous serois bien reconnaissant. Je vous envoie ci-joint un exemplaire d'*Olga*, pour les citations. Je vous en conjure, encore ce bon office ! Veuillez agréer l'hommage de ma respectueuse reconnaissance, Ancelot. Mercredi soir. »*

◈ ***Louis IX, tragédie en cinq actes représentée pour la première fois, par les comédiens ordinaires du Roi, sur le premier Théâtre Français, rue de Richelieu, le vendredi 5 novembre 1819***. 8° CX 849 (F).

---

[24] *Revue de Paris*. Vol. 31, IIIe série, 1841, « Académie française. Réception de M. Ancelot », p. 164-185.

[25] Pierre Duviquet (1765-1835) fut pendant plusieurs années, sous l'Empire, collaborateur du *Journal des débats*, où il donnait des articles de critique littéraire.

◈ ***Fiesque, tragédie en cinq actes et en vers, représentée pour la première fois sur le Théâtre royal de l'Odéon, le 5 novembre 1824.*** 8° Q 1009 (B).

◈ ***Olga ou L'Orpheline moscovite : tragédie en cinq actes et en vers : représentée pour la première fois sur le Théâtre-Français le 15 septembre 1828.*** 8° Q 1066 (A).

◈ ***Une dame de l'Empire comédie-vaudeville en un acte ... le 17 mars 1834.*** 1837. 4° N. S. Br. 161 X.

11. **Ernest LEGOUVÉ** (1807-1903). Élu membre de l'Académie française en 1855.
Poète, romancier, auteur dramatique, essayiste.

Né à Paris, Ernest Legouvé était le fils d'un poète membre de l'Institut, professeur de poésie latine au Collège de France : Gabriel-Marie Legouvé (quatrième fauteuil de l'Académie), mort en 1812. Ernest Legouvé raconte dans ses souvenirs qu'il alla pour la première fois à l'Académie à l'âge de six ans, pour assister à la réception du successeur de son père. Il y retourna seize ans plus tard, lorsqu'il obtint le prix de poésie de l'Académie avec *la Découverte de l'Imprimerie* et nota que rien n'avait changé. Il fit des études de droit mais se considérait avant tout comme « un faiseur de pièces de théâtre et de vers ».
Il commença par publier en 1832 un curieux recueil de vers intitulé *Les Morts bizarres*. Il s'essaya ensuite au roman mais connut davantage de succès comme auteur dramatique. Il écrivit plusieurs pièces de théâtre, seul ou en collaboration. Avec Eugène Scribe, il donna ses deux meilleurs ouvrages : *Adrienne Lecouvreur*, qui triompha à la Comédie-Française en 1849 avec Rachel dans le rôle principal, et *Bataille de dames*. En 1854, le succès de sa tragédie *Médée*, qui le rattache à la réaction néo-classique aux excès du romantisme, fut pour beaucoup dans son élection à l'Académie française l'année suivante.

En raison de ses qualités d' « homme de famille », il s'était vu confier l'article *Femmes* dans *l'Encyclopédie nouvelle*. Son article ayant été bien accueilli ; il en fit un livre et obtint d'en tirer un cours au Collège de France sur l'histoire morale des femmes, cours qui commença en avril 1848. Son cours connut un succès éclatant et fut applaudi par cinq cents auditeurs. Il le développa ensuite par des conférences sur les droits des femmes et l'éducation progressiste des enfants, et publia des ouvrages remarqués comme *La Femme en France au XIX^e^ siècle*, *Messieurs les enfants*, *Conférences parisiennes*, *Une éducation de jeune fille*. En 1881, il fut nommé directeur des études de l'École normale de Sèvres et inspecteur général de l'Instruction publique.

Legouvé était aussi passionné d'escrime, et il s'en explique dans ses Souvenirs[26]: « *J'aime l'escrime, d'abord à titre de Français, parce que c'est un art national, un fruit du pays comme la conversation. Qu'est-ce que faire des armes ? C'est causer ! Car qu'est-ce que causer ? n'est-ce pas parer, riposter, attaquer, toucher surtout, si l'on peut, et Dieu sait qu'à ce jeu-là, la langue vaut bien le fleuret [...] L'épée n'a-t-elle pas le plus beau des privilèges ? c'est la seule arme qui puisse vous venger sans effusion de sang [...] J'aime encore les armes comme auteur dramatique. Que deviendrions-nous, je vous le demande, nous, pauvres auteurs de comédies, sans le duel à l'épée ? Le pistolet est un brutal qui ne convient qu'aux drames bien noirs et aux dénouements. Mais l'épée !... elle est de fête partout, elle sert aux expositions, aux déclarations, aux réapparitions. Que voulez-vous qu'on fasse, dans une comédie, d'un homme blessé au pistolet ? Il n'est plus bon à rien. Mais à l'épée, il revient deux minutes après, la main dans le gilet et essayant de sourire [...] J'aime encore l'escrime comme observateur. Une salle d'armes est une salle de spectacle où abondent des originaux aussi amusants qu'au théâtre [...] Enfin, j'aime l'escrime parce qu'elle ne s'apprend pas ; le travail, un grand travail y est nécessaire, mais il n'y suffit pas, il y faut la vocation : on naît tireur comme on naît artiste.* »

◈ Portrait d'Ernest Legouvé dans : ***L'Académie française***, eaux-fortes par Robert Kastor. Paris, Librairies-imprimeries réunies, 1893-1897.. Fol NS 207 réserve, f. 34.
Accompagné du fac-similé d'une phrase manuscrite de Legouvé : *« Veux-tu savoir vieillir? Compte dans ta vieillesse, non ce qu'elle te prend, mais ce qu'elle te laisse. »*

[26] P. 211.

◈ ***La découverte de l'imprimerie. Pièce de vers qui a remporté le prix de poésie décerné par l'Académie française dans sa séance publique annuelle de la St Louis 1829, par M. Ernest Legouvé***. Paris, Firmin Didot, 1829. 8° R 2913.

◈ ***Morts bizarres, poèmes dramatiques suivis de poésies…*** Paris, Fournier jeune, 1832. In 12 Q 530 C.
« *On trouvera peut-être le titre de cet ouvrage étrange et prétentieux ; je ne l'aurais pas mis, si j'en avais trouvé un autre pour indiquer le lien qui réunit ces poèmes divers. Le goût de la poésie est mort en France, et il n'est plus pour elle qu'un moyen de salut, […] il faut qu'elle se résigne à devenir amusante […] faites du roman et du drame avec la poésie, faites du* Mérimée *en vers, sinon, pas de lecteurs…* »

◈ En collaboration avec Eugène SCRIBE : ***Adrienne Lecouvreur. Comédie drame en cinq actes, en prose, représentée pour la première fois sur le Théâtre de la République, le 14 avril 1849.*** Paris, Beck, 1849. Lovenjoul D 2073 réserve.
Dans ses souvenirs[27], Legouvé défend les pièces écrites en collaboration avec d'autres auteurs : « *Qu'on ne s'étonne pas de mon ardeur à défendre la collaboration, je lui ai dû trois amis : Goubaux, Scribe, Labiche, et si les pièces que j'ai faites seul :* Médée, Par droit de conquête, Un jeune homme qui ne fait rien*, n'ont pas moins bien réussi que les autres, c'est que je m'y suis souvenu de ce que j'avais appris dans la collaboration. La collaboration a au moins ce privilège, d'exciter singulièrement la curiosité des gens du monde. On m'a dit cent fois : « Mais enfin, comment cela se fait-il, une pièce à deux ? comment cela se compose-t-il ? comment cela s'écrit-il ? »*

◈ **Lettre autographe d'Ernest LEGOUVÉ à la tragédienne RACHEL**. Seine-Port (Seine et Marne), [mai 1849]. Ms 2717, faut. 31.
« *Mademoiselle, Je regrette vivement que mon absence momentanée, d'une part, et que votre séjour à la campagne de l'autre, ne m'aient pas permis d'aller causer avec vous de nos affaires, franchement et à cœur ouvert. Soyez donc assez bonne pour me lire, afin de compenser un peu le regret que j'éprouve de ne pouvoir passer un moment avec vous.*
On m'a dit au théâtre que vous hésitiez à rejouer Adrienne[28] et l'on m'a mis en même temps au fait des motifs de votre hésitation. Ces motifs, je vais bien vous surprendre peut-être m'ont paru excellens. Je conçois qu'au moment de quitter Paris, vous ne veuillez pas vous enterrer dans un seul rôle et qu'il convienne à votre réputation comme à votre talent de paraître devant le public sous tous les aspects divers où il vous a adorée. C'est d'ailleurs une manière de lui rendre votre départ encore un peu plus regrettable, qui doit trop plaire à un cœur d'artiste et de femme pour que nous ayons la pensée de vous disputer ce plaisir ; j'ajouterai même que vous devez au grand art tragique qi a fait votre gloire de soutenir son éclat jusqu'au dernier moment de votre séjour.
Mais de ce que vous avez raison de ne pas oublier la tragédie pour Adrienne, s'ensuit-il qu'il soit juste de sacrifier Adrienne à la tragédie ? Je ne puis le croire. Interrompre un ouvrage en plein succès après dix-neuf représentations seulement, et quand la dix-neuvième atteint le chiffre des plus belles recettes possibles, ce serait là un fait sans exemple dans les précédents du théâtre, je dirai plus, ce serait une injure réelle faite aux auteurs. Sans parler de nos intérêts lésés (quoique cette considération ait aussi sa gravité ; à chacun le loyer de son travail.) Il y aurait là pour nous une question de réputation et de justice fort supérieure à la question d'argent. Exclure Adrienne de votre répertoire, ne serait-ce pas donner un démenti à notre succès, le nier pour ainsi dire, ou, e qui serait plus grave, faire supposer au public que nous avons eu de tels procédés vis-à-vis de vous, que vous n'avez pu y répondre que par un témoignage public de ressentiment.
Je m'arrête, Mademoiselle, je craindrais de vous faire injure en insistant. Poser devant une personne comme vous une question de justice et de délicatesse, c'est la résoudre. Et je m'en réfère à votre équité pour concilier les justes respects que vous avez voués à Corneille et à Racine, avec les égards auxquels ont droit M. Scribe et son très humble collaborateur. Pardonnez-leur de les réclamer. Votre bienveillance les y a accoutumés… »

[27] P. 48.
[28] *Adrienne Lecouvreur*, 14 avril 1849. Voir la notice ci-dessus.

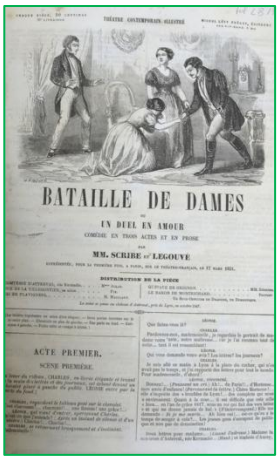
BATAILLE DE DAMES

UN DUEL EN AMOUR

MM. SCRIBE et LEGOUVÉ

ACTE PREMIER.

SCÈNE PREMIÈRE.

◈ ***Bataille de dames ou Un duel en amour ; comédie en trois actes et en prose représentée pour la première fois à Paris, sur le Théâtre-français, le 17 mars 1851***, 1852. Fol LB 14 - III(13).

◈ En collaboration avec Eugène LABICHE : ***La Cigale chez les Fourmis, comédie en 1 acte représentée, pour la première fois, à Paris, sur le Théâtre-français, le 23 mai 1876***. Paris, Dentu, 1876. 8° Q 1198 B.

« *Labiche et moi, nous écrivîmes* la Cigale chez les fourmis*, sans jamais travailler ensemble. Un jour, je le rencontre, sortant du Théâtre-français, où il venait de lire une comédie en un acte, intitulée* les Fourmis. *Il était mécontent, un peu blessé. Le comité avait reçu sa pièce, mais froidement, et parce qu'elle était de lui. « Le comité est absurde, me dit-il, la pièce est très amusante, et il y a un rôle superbe pour Provost. Je vous la donnerai à lire. Il me la donne, je la lis, et deux jours après : « Mon cher ami, lui dis-je en riant, je vote avec le comité. Le premier tiers est charmant, mais le reste est à refaire. Il vous manque un rôle de jeune fille ; il vous manque un rôle de jeune homme. En face des fourmis économes, il vous faut un artiste en dépense, une cigale.- Votre idée me semble excellente. Voulez-vous reprendre la pièce en sous-œuvre ? – Je veux bien essayer du moins. Je pars demain pour Cannes. J'emporte votre manuscrit, et dans quinze jours, je vous rapporterai ce que j'aurai fait. » Au bout de quinze jours, je reviens, je lui montre la pièce, elle lui plaît ; nous la lisons au comité, on la reçoit, on la joue : nous avons un réel succès, à l'occasion de quoi, je fis ce petit distique :*

Entre Labiche et moi la partie est égale :
Il a fait les Fourmis *et j'ai fait* la Cigale. *»*

◈ ***Soixante ans de souvenirs***. Paris, J. Hetzel et Cie, 1886-1887. 2 vol. 8° NS 20 666. Legouvé dédie son livre à Labiche : « *Mon cher Ami, J'ai souvent dit qu'une de mes bonnes chances dans ce monde, c'était de vous y avoir rencontré. »*

◈ ***L'art de la lecture***. Brie Comte Robert, Les Bibliolâtres de France, 1945. 4° N.S. 7093 (n° 15). « Exemplaire H.C. spécialement imprimé pour a Bibliothèque de l'Institut. » Contient un portrait d'E. Legouvé.

◈ ***La lecture en action***. Brie Comte Robert, Les Bibliolâtres de France, 1947. 4° N.S. 7093 (n° 16). « Exemplaire H.C. spécialement imprimé pour a Bibliothèque de l'Institut. »

« J'ai suivi en littérature des routes très opposées, et ce n'est qu'assez tard que mon unité intellectuelle est sortie à mes propres yeux de la diversité même de mes travaux [...] A côté de mon amour des lettres, j'ai eu des goûts portés jusqu'à la passion, comme la musique et les armes… »

12. René BAZIN (1853-1932). Élu membre de l'Académie française en 1903.

Romancier, essayiste.

◈ **Portrait gravé de René Bazin par Edgar MAXENCE**, dans : François MAURIAC. ***René Bazin, suivi de Pages inédites et de L'histoire du XXXe fauteuil***. Paris, Librairie Félix Alcan, 1931. 8° N. S. 17921 (Tome 30).

René Bazin par E. Maxence

René Bazin[29] fut à la fois juriste et professeur de droit, romancier, journaliste, historien, essayiste et auteur de récits de voyages.
Après une licence de droit à Paris, il suivit les cours de la Faculté catholique d'Angers et obtint un doctorat en droit (1877). En 1882, il tint la chaire de droit criminel. Mais sa vocation était avant tout littéraire : *« Si loin que je remonte dans mes souvenirs, je me trouve écrivant des vers, soit au collège, soit, plus tard, entre deux cours de droit, sur un banc du jardin du Luxembourg. Je tenais aussi un journal de mes impressions et de ce qu'on croit être des pensées quand on est jeune. »*
René Bazin devint rédacteur en second au journal *L'Étoile* et commença à rédiger *Stéphanette* son premier roman, qui fut publié, en 1883. À partir de 1885, le succès de son roman *Ma tante Giron* lui ouvrit les portes du milieu littéraire parisien.
En novembre 1887, il rencontra Ludovic Halévy, membre de l'Académie française, qui l'orienta vers Calmann-Lévy, éditeur célèbre dont la diffusion permit à René Bazin d'élargir son public. Calmann racheta les droits du roman *Ma tante Giron*, puis publia en mai 1888, en un seul volume, *Une tache d'encre*, roman qui, grâce à l'influence de Ludovic Halévy, fut couronné par l'Académie française.
Plusieurs fois lauréat de l'Académie française, René Bazin publia des livres de voyages et collabora à *La Revue des Deux Mondes* ainsi qu'à divers autres journaux. Après 1870, il fut l'un des écrivains de la « Revanche » avec *Les Oberlé* et *Le Guide de l'Empereur*. Il fut élu membre de l'Académie française en 1903, après le succès des *Oberlé* (1901).
Les nombreux romans de René Bazin, une cinquantaine, ont le plus souvent pour cadre le milieu rural et paysan de l'ouest de la France qu'il évoque avec une grande richesse de vocabulaire. Il y décrit la lutte du catholicisme et des valeurs traditionnelles contre la ville, le progrès, l'athéisme, la contagion révolutionnaire. À la recherche d'une harmonie entre les hommes, répond celle d'une harmonie avec la nature : tout en soulignant la beauté des paysages qui sont également acteurs de cette histoire, René Bazin fait, de façon quelque peu prophétique, l'éloge du respect de la nature et de l'environnement. Avec Paul Bourget, Henry Bordeaux et Maurice Barrès, il fait partie des "4 B", auteurs de référence des milieux traditionalistes de l'époque.
René Bazin rédigea la plupart de ses livres dans sa propriété près d'Angers.

◈ René BAZIN, ***Stéphanette*** ; illustrations d'Ernest Vulliemin. Tours, A. Mame et fils, 1896. NSd 1858.
Il s'agit du premier roman de René Bazin, paru en 1883, en feuilleton, dans un journal local.

◈ René BAZIN, ***Ma Tante Giron***. Paris, Calmann Lévy, 1891. NSd 1842. La 1ère édition parut en 1885.

◈ René BAZIN, ***Une Tache d'encre***. Paris, Calmann Lévy, 1888. 8° Q 930 17.
Ouvrage couronné par l'Académie française.

◈ René BAZIN, ***A l'aventure : croquis italiens***. Paris, Calmann Lévy, 1891. 8°V 340 H**.

◈ René BAZIN, ***Madame Corentine***. Paris, Calmann Lévy, 1893. 2ème édition. 8 Pierre 2071.

[29] Voir le site de l'Association des amis de René Bazin : http://siterenebazin.wordpress.com/.

Ce roman psychologique se situe entre Perros-Guirec et l'île de Jersey. Il s'agit de l'un des premiers romans traitant de la dérive possessive d'une mère sur son fils.

⟡ René BAZIN, ***En province.*** Paris, Calmann Lévy, 1896. 3ème édition. In 12 Q 859 J.
Envoi autographe : *« Hommage respectueux de l'auteur à l'Académie française. René Bazin. »*

⟡ René BAZIN, ***Les Noellet***. Paris, Calmann-Lévy, [189..] 8 ème édition. NSd 1839.
Roman social situé dans la Vendée angevine, *Les Noellet*, paru en 1889, raconte la vie d'une famille rurale, marquée par les vicissitudes propres à toutes les époques : conflit de générations, échec de l'autorité paternelle, parcours chaotique du fils prodigue, amour contrarié…[30].

⟡ René BAZIN, ***La Terre qui meurt.*** Paris, Calmann Lévy, 1899. 12° Erhard 1034. 1ère édition : 1898.
Ce roman, le plus célèbre de René Bazin, évoque le drame d'un domaine agricole du marais vendéen.

⟡ René BAZIN, ***Histoires de pauvres gens : Le Guide de l'empereur***. Illustrations de G. Dutriac. Tours, Mame et fils, 1901. 12°Erhard 1085.
Bazin avait rapporté d'un voyage en Alsace la conviction que les Alsaciens avaient gardé un profond attachement pour la France. Pour sa nouvelle *le Guide de l'Empereur*, qui annonce *les Oberlé*, il s'inspira d'une histoire vraie, l'arrivée imprévue de l'empereur Guillaume II à Strasbourg quelques années auparavant, pour peindre la vie d'un jeune soldat, qui, de cœur et de sensibilité français, rendit son dernier soupir sous l'uniforme allemand, victime de la fatalité qui planait au-dessus des rivalités nationales.

⟡ René BAZIN, ***Les Oberlé.*** Paris, Calmann Lévy, 1903. 63e édition. 12° Schlumberger 338.
Les Oberlé, roman de "La Patrie blessée" paru en 1901, est considéré comme l'ouvrage majeur de René Bazin. La fidélité du jeune Alsacien, Jean Oberlé, envers la France après l'annexion de l'Allemagne en 1871, lui fait déserter l'armée allemande, tandis que sa soeur rompt ses fiançailles avec un officier prussien, et que son père rallié à l'Allemagne, voit s'anéantir ses ambitions.

⟡ René BAZIN, ***La Douce France.*** Illustrations de J.M. Breton. 22e Mille. Paris, J. de Gigord, 1911. 8° Bernier 543.
En avant-propos à ce livre de lecture courante pour les écoliers, Bazin déclare : « *Enfants, dès que l'idée d'écrire ce livre a eu pris possession de mon esprit, des centaines de raisons d'aimer notre pays se sont présentées à moi… »*

⟡ René BAZIN, ***La Closerie de Champdolent.*** Paris, Calmann Lévy, 1917. 8° Pierre 2080. Fonds Eugène Pierre[31].
Envoi autographe : *« A H [*le reste du nom a été effacé] *qui, dès le début, -voilà longtemps !- voulut bien avoir de l'amitié pour mes livres et pour l'auteur et le dire dans [*le nom du journal est effacé] *René Bazin, 30 sept. 1917. »*

⟡ **11 cartes et lettres autographes de René BAZIN à Henri de RÉGNIER**. Fonds H. de Régnier, Ms 6284.

---

[30] Écouter sur Canal Académie : *Les Noëllet*, un roman de René Bazin, de l'Académie française présenté par Jacques Richou, président de l'Association "Les Amis de René Bazin" et Aliénor Viot : http://www.canalacademie.com/ida4484-Les-Noellet-un-roman-de-Rene-Bazin-de-l-Academie-francaise.html.

[31] Eugène PIERRE (1848-1925) était un fonctionnaire parlementaire, qui termina sa carrière comme secrétaire général de la présidence de la Chambre des députés. Il légua à l'Institut de France sa bibliothèque riche de 5700 ouvrages d'histoire et de littérature

À Henri de Régnier, qui se porte candidat à l'Académie française[32].

« Les Rangeardières, 24 avril 1910.

Cher Monsieur,
Je désire, avant de donner ma promesse à quelqu'un, savoir quels seront les candidats. J'ai pu dire, dans le passé, à l'un de ces possibles, des mots qui me seraient rappelés justement si je prenais parti tout de suite.
Ce que je puis vous dire dès à présent, c'est que mon vif désir est de voir entrer, à l'Académie, des artistes, des hommes qui ont le culte de la langue, menacée et désapprise. Vous voyez qu'en tout cas vous n'aurez pas en moi un ennemi. En doutiez-vous ? Je ne le crois pas.

Je vous donne rendez-vous à l'automne, et vous assure, Cher Monsieur, de mes sentiments les meilleurs. »

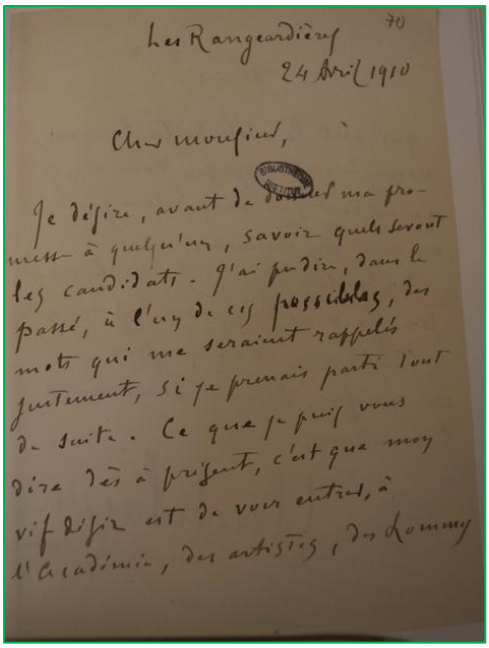
Les Rangeardières 70
24 Avril 1910

Cher monsieur,

Je désire, avant de donner ma promesse à quelqu'un, savoir quels seront les candidats. J'ai pu dire, dans le passé, à l'un de ces possibles, des mots qui me seraient rappelés justement, si je prenais parti tout de suite. Ce que je puis vous dire dès à présent, c'est que mon vif désir est de voir entrer, à l'Académie, des artistes, des hommes

13. Théodore GOSSELIN, *dit* **G. LENOTRE** (1855-1935). Élu membre de l'Académie française en 1932.
Historien.

Lenotre est le nom de plume de Théodore Gosselin. Il ne comporte aucun accent, par la volonté même de son porteur. Théodore Gosselin fit en effet le choix de son pseudonyme, en juillet 1879, à l'occasion de la publication de son premier article dans les colonnes du *Figaro*. Il s'inspira pour cela du nom d'un lointain arrière-grand-oncle, le jardinier André Le Nôtre, mais préféra l'orthographier en un seul mot et sans accent. Et, en guise de prénom, il choisit la seule initiale de son nom de famille, disant lui-même : « *Le G. que j'ai mis devant ne signifie ni Georges, ni Guy, ni Gaston, ni même Gédéon, comme certains le croient et le disent, mais tout simplement Gosselin, qui est mon nom de contribuable.* »

Âgé de 77 ans à l'époque de son élection, G. Lenotre s'éteignit avant de prononcer son discours de réception. Né à Richemont (Moselle), il avait fait ses études à Metz, chez les Jésuites, où il eut pour condisciple le futur maréchal Foch. Quand l'Allemagne annexa la Lorraine, sa famille choisit la France. Installé à Paris, G. Lenotre entra d'abord au ministère des Finances, comme employé au bureau des statistiques, mais se consacra bientôt à sa véritable passion, l'Histoire.
Collaborateur au *Figaro*, à la *Revue des deux mondes*, au *Monde illustré* et au *Temps* où il livrait ses chroniques de « petite histoire », G. Lenotre publia également de nombreux ouvrages, pour l'essentiel consacrés à la Révolution et composés à partir de documents d'époques (journaux, rapports de police, registres d'état-civil...) On peut citer entre autres : *Paris Révolutionnaire, La Guillotine et les exécuteurs des arrêts criminels pendant la Révolution, Un conspirateur royaliste pendant la Terreur : le baron de Bats, Le Vrai Chevalier de Maison-Rouge, La Captivité et la mort de Marie-Antoinette, La Chouannerie normande au temps de l'Empire, Le Drame de Varennes, Les Massacres de Septembre, Les Fils de Philippe-Égalité pendant la terreur, Bleus, Blancs et Rouges, Le Roi Louis XVII et l'énigme du Temple, La Proscription des Girondins*. Il s'essaya aussi au théâtre avec *Les Trois Glorieuses, Varennes, Les Grognards*.
Rendant hommage à cet historien de la Terreur, Émile Gaborit a écrit : « *Il avait le culte du parfait détail et la foi dans une impalpable survivance du passé.* »

◈ **Portrait photographique de G. Lenotre**, dans : Henri LAVEDAN, de l'Académie française et G. LENOTRE, ***Varennes. Pièce en sept tableaux représentée pour la première fois le 22 avril 1904 au Théâtre Sarah Bernhardt***. Paris, Librairie universelle, 1904. 8° N.S. 7248.

[32] Henri de Régnier fut élu à l'Académie en février 1911.

◈G. LENOTRE**,** ***Paris révolutionnaire***. Nouvelle édition illustrée de plans et dessins…Ouvrage couronné par l'Académie française. Paris, Librairie académique Didier-Perrin et Cie, 1906. 12° Erhard 1354.

◈ G. LENOTRE, ***La guillotine et les exécuteurs des arrêts criminels pendant la Révolution d'après des documents inédits tirés des archives de l'État.*** Paris, Librairie académique Didier-Perrin et Cie, 1906. 8° N.S. 7251.

◈ G. LENOTRE, ***Voyages et passagers de jadis.*** Illustrations de Maurice Leloir. Cie générale transatlantique, 1908. Md 317.

◈ G. LENOTRE, ***Les noyades de Nantes.*** Paris, Librairie académique Perrin et Cie, 1912. 12° Erhard 1353. Collection « Mémoires et souvenirs sur la Révolution et l'Empire publiés avec des documents inédits par G. Lenotre ».

14. Georges DUHAMEL (1884-1966). Élu membre de l'Académie française en 1935 et de l'Académie des sciences morales et politiques en 1944. Secrétaire perpétuel de l'Académie française de 1944 à 1946 (secrétaire perpétuel provisoire de 1942 à 1944).

Médecin, essayiste, romancier, poète, auteur dramatique.

Né à Paris, Georges Duhamel, fils d'un père pharmacien, puis médecin, et d'une mère herboriste, , accomplit, après une licence de sciences, des études de médecine. Ayant trouvé en emploi dans l'industrie pharmaceutique, il choisit néanmoins en parallèle de donner libre cours à ses aspirations littéraires.

Entre 1906 et 1908, il fonda avec son ami le poète Charles Vildrac, qui deviendra son beau-frère, « l'abbaye de Créteil » ou groupe de l'Abbaye, phalanstère d'artistes regroupant poètes, écrivains, musiciens et peintres. Il marqua son entrée dans la littérature par des poèmes, puis la publication de *Des Légendes, des batailles*, en 1907*, L'Homme en tête* et *Sur la technique poétique* (avec Ch. Vildrac), en 1909, *Selon ma loi*, en 1911.

Tandis que son théâtre était représenté à l'Odéon, il se vit confier en 1912 une rubrique critique au *Mercure de France*. Il devint un des auteurs de la maison, qu'il dirigea plus tard pendant quelques années, à partir de 1935.

Durant la Première Guerre mondiale, il s'engagea dans le service actif alors qu'il avait auparavant bénéficié d'une réforme médicale et occupa les fonctions de chirurgien, dans des situations souvent très exposées. Deux recueils de nouvelles naquirent de cette expérience : *Vie des martyrs,* paru en 1917, et *Civilisation* (Prix Goncourt 1918) publié sous le pseudonyme de Denis Thévenin car Duhamel ne voulait pas être accusé de profiter de la guerre pour faire de la littérature.

À la fin du conflit il choisit de renoncer définitivement à son métier de médecin pour se vouer entièrement à la littérature et à la défense d'une civilisation à visage humain. Il écrivit alors en 1920, *Confession de minuit*, qui deviendra le premier tome de son premier cycle romanesque *Vie et aventures de Salavin* (1920-1932). Entre 1933 et 1945, il publia la *Chronique des Pasquier*. Ces deux ensembles dominent une œuvre abondante où se mêlent essais et romans. On citera encore : *Les Plaisirs et les jeux* (1922), *Le Prince Jaffar* (1924), *La Pierre d'Horeb* (1926), *Le Voyage à Moscou* (1927), *Fables de mon jardin* (1936), *La Musique consolatrice* (1944), *Souvenirs de la vie du Paradis* (1946), *Tribulations de l'espérance* (1947), Le *Bestiaire*, et l'*Herbier* (1948*), Le Voyage de Patrice Périot* (1950), *Cri des profondeurs* (1951), *Les Compagnons de l'Apocalypse* (1957), Le *Complexe de Théophile* (1958).

On doit aussi à Georges Duhamel plusieurs volumes de mémoires : *Biographie de mes fantômes, Le Temps de la recherche, La Pesée des âmes, Les Espoirs et les Épreuves, ainsi qu'un journal posthume, Le Livre de l'amertume.*

En 1935, Georges Duhamel fut élu à l'Académie française, à sa seconde tentative.

Chroniqueur à *Candide* en 1931, puis au *Figaro* à partir de 1935, Georges Duhamel, marqué par la guerre, qui avait fait de lui un ardent pacifiste, œuvra un temps pour le rapprochement avec l'Allemagne. Les menées hitlériennes le conduisirent cependant à modifier ses positions et à dénoncer à partir de 1939 le pacifisme intégral et les accords de Munich.

Sous l'Occupation, Georges Duhamel vit dès 1940 une partie de son œuvre interdite par les Allemands qui mirent sur la liste Bernard des ouvrages interdits par la Gestapo trois de ses livres. Quelques mois plus tard, c'est l'ensemble de son œuvre qui fut inscrite sur la liste Otto et il se vit interdit de toute publication en 1942.

Le 5 février 1942, l'Académie dut élire un nouveau secrétaire perpétuel. Avec seulement treize présents, le quorum de vingt n'était pas atteint et il ne pouvait pas y avoir ratification par le chef de l'Etat, protecteur de l'Académie. L'Académie décida donc que l'élection de Georges Duhamel, par douze bulletins, ne serait que

provisoire. Hélène Carrère d'Encausse écrit[33] : L'Académie « *confia l'intérim du Secrétariat perpétuel à celui qui incarnait le plus la fidélité aux idéaux républicains et qui, dès les premières heures de l'Occupation, en juin 1940, avait manifesté son hostilité au pouvoir né de la défaite»* ; il y fit preuve d'une *« autorité ferme, mais attachée à ne pas diviser ».* Le 12 octobre 1944, il fut élu secrétaire perpétuel en titre mais, ainsi que l'écrit Hélène Carrère d'Encausse, « *Épuisé par les tensions internes qu'il s'était toujours efforcé de calmer, par une charge exercée dans des conditions exceptionnelles »,* il démissionna de l'Académie le 14 février 1946. Désapprouvant les excès de l'épuration, il démissionna aussi du Comité National des Écrivains, où il avait été nommé à la Libération. Georges Duhamel était également membre de l'Académie de médecine depuis 1937 et de l'Académie des Sciences morales et politiques depuis mai 1944.
Après la guerre, il fut nommé, en 1947, président de l'Alliance française et reprit ses voyages en faveur de la culture française. Il rétablit partout de nombreuses écoles de l'Alliance. En 1950, son roman *Confession de minuit* (1920) fit partie de la liste du Grand Prix des meilleurs romans du demi-siècle regroupant une sélection de douze romans publiés entre 1900 et 1950.
Georges Duhamel, par ses amitiés littéraires et artistiques s'adonna, sur le tard et avec passion, à la musique en autodidacte éclairé. Il apprit le solfège et la flûte tardivement, et dirigea, pour son plaisir et entre amis, des concerts hebdomadaires à son domicile.

⟐ G. DUHAMEL, ***Civilisation MCMXIV-MCMXVII***. Paris, Georges Crès et Cie, 1921. Collection « Les Maîtres du livre ». Couverture rempliée. Exemplaire sur papier de rives n° 1514. 8° LB 392 (fonds Lancel-Bodereau).
Civilisation fut publié au Mercure de France en 1918. Il a été récompensé la même année par le Prix Goncourt.

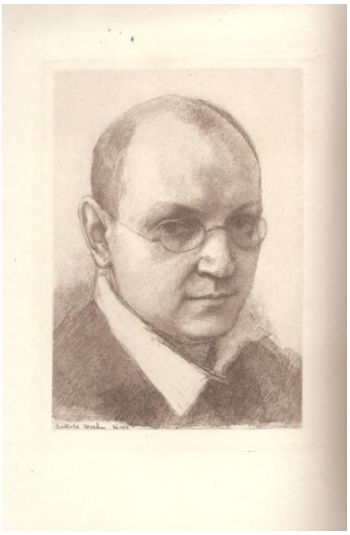

Portrait lithographié de Georges DUHAMEL par BERTHOLD MAHN (1919), en frontispice de *Civilisation 1914-1917*, édition Georges Crès, 1921.

Berthold Mahn avait appartenu au groupe de l'Abbaye et resta lié d'amitié avec ses membres toute sa vie.
Il avait aussi connu l'épreuve des tranchées. On lui doit plusieurs portraits de Georges Duhamel.

⟐ G. DUHAMEL, ***Confession de minuit***. Paris, Mercure de France, 1920. Edition originale. Exemplaire sur Hollande n° 102, grand papier. 8° LB 496 (fonds Lancel-Bodereau).
Confession de minuit. est le premier volume, d'une série de cinq, écrit par Georges Duhamel dans le cycle *Vie et aventures de Salavin*. En 1950, ce roman fut inclus dans la liste du Grand Prix des meilleurs romans du demi-siècle.

⟐ G. DUHAMEL, ***Lettre sur les bibliophiles.*** Maestricht, Editions A.A.M. Stols, se vend à Paris chez Claude Aveline, 43 rue Madame, 6e Paris, 1926. Collection « Les livrets du bibliophile » publiés sous la direction de A.A.M. Stols, n° 10. NSd 17 784.

[33] *Op. cit.*

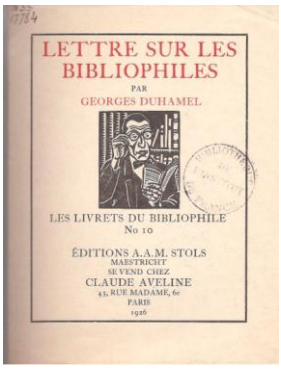

P. 46 : *« L'esprit de collection, qui gouverne toujours l'amateur véritable, est à l'origine de toute science ; il lutte à sa façon contre la mort… Tous les hommes qui ont laissé leur trace dans l'histoire ou la légende, il me plaît parfois de les considérer comme des collectionneurs : Don Juan, bien entendu ; Napoléon qui n'en était plus à compter, mais qui a sur le tard, dicté son catalogue ; Hercule, même, encore que son illustre collection n'ait pas dépassé la douzaine d'unités…»*

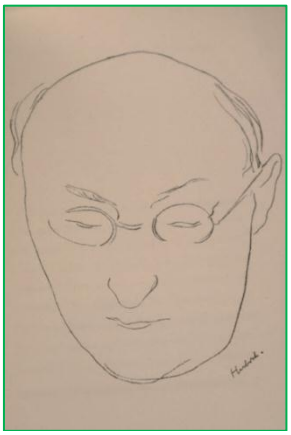

◈ Georges DUHAMEL, ***Entretien sur l'esprit européen***, avec un portrait de l'auteur par Ernest HUBERT (voir ci-contre)**.**
Toulouse, impr.-éditions des Cahiers libres, 1928. Ex. n°112/1005 sur vélin Lafuma.12° N. S. Br 131 (O).

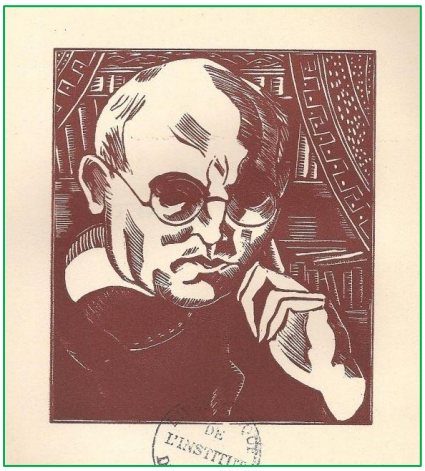

◈ Portrait de Georges DUHAMEL gravé sur bois par Jean-Paul DUBRAY, dans ***Pages de mon carnet***. Paris, Pour les amis du Docteur Lucien-Graux, 1930. Tirage limité à 250 exemplaires. NSd 17 778 réserve.

◈ G. DUHAMEL, ***Le Notaire du Havre***. Paris, Mercure de France, 1933. Trente-quatrième édition. NSd 13 622. Contient une carte de visite de G. Duhamel.
Le ***Notaire du Havre*** est le premier volume, d'une série de dix, de la *Chronique des Pasquier*.

◈ G. DUHAMEL, ***Chronique de Paris au temps des Pasquier. Introduction et vues sur la chronique des Pasquier***. Illustrations et commentaires par BERTHOLD-MAHN. Paris, Union latine d'éditions, 1951. 8° N.S. 25 791. En frontispice : portrait de G. Duhamel en 1907.

◈ G. DUHAMEL, ***Défense des lettres. Biologie de mon métier.*** Paris, Mercure de France, 1937. NSd 14 892.

« *Pour l'homme de la foule, le livre, mal défendu, est dès maintenant supplanté par des modes moins laborieux de renseignement et de récréation.*»

G. DUHAMEL, ***Positions françaises. Chronique de l'année 1939***. Paris, Mercure de France, 1940. NSd 15 612. Contient des articles du *Figaro* et de *Paris-Soir*.

« *Préface. Malgré tous les artifices et les transports oratoires des folliculaires enrôlés par les régimes de contrainte, le degré de civilisation auquel un peuple est parvenu se mesure aux efforts que ce peuple accomplit pour résoudre les discords sans recourir à la violence.* »

P. 149, novembre 1939 : « *J'ai pensé toujours que le livre était le meilleur agent de liaison entre tous les membres de cette communauté intelligente […] L'Alliance du Livre avait donc formé le projet de dresser une liste soigneuse des vrais lettrés, amis de la pensée française : politiques, diplomates, écrivains, processeurs et savants. Il était question de faire parvenir à ces lecteurs d'élite les meilleures de nos nouveautés […] La guerre est venue et ce beau projet est, comme tant d'autres, en suspens jusqu'à nouvel ordre […] Les livres allemands sont bien imprimés et vendus parfois à vil prix. Si l'Allemagne mégalomaniaque ne menaçait pas, en même temps, toutes les nations paisibles, si l'Allemagne défendait, comme nous, une cause juste et généreuse, si l'Allemagne n'avait pas remis sa destinée aux mains des fous et des brutes, si l'Allemagne manifestait, en ce moment, un autre génie que celui de la haine et de la destruction, elle aurait peut-être, aujourd'hui, conquis par son astuce et sa persévérance, toutes les bibliothèques du monde. Nous sommes loin du compte.* »

G. DUHAMEL, ***Eclaircissements.*** Paris, Paul Hartman, 1947. Ex. n°14/40. NSd 17779 réserve.
G. Duhamel a destiné ce livret de 14 pages, rédigé en février 1946 et tiré à seulement 40 exemplaires, à ses confrères de l'Académie auxquels il vient de présenter sa démission de secrétaire perpétuel : « … *Si, pour les personnes étrangères à notre compagnie, il m'a semblé nécessaire d'observer la règle du silence, je trouve au contraire bien naturel de fournir à l'Académie les lumières qu'elle souhaite recevoir…* »
Il est découragé par l'échec de ses propositions, notamment celle de nommer, pour un temps limité, des morts illustres décédés pendant la guerre, tel Antoine de Saint-Exupéry : *« … Assez vite et non sans douleur, j'ai compris que j'allais me trouver, impuissant, entre l'extrême orgueil ou l'indifférence des éligibles et la réticence plus ou moins marquée des électeurs… »*
Il constate un divorce entre la société lettrée et l'Académie et aurait aimé assouplir les traditions électorales, ce qui fut réalisé par la suite :*« Messieurs, je ne renonce pas à servir cette vieille maison, au contraire, et c'est justement dans ce dessein que je regagne mon ancienne place. Ce que je n'ai pu obtenir alors que je tenais le gouvernail, je ne désespère pas de l gagner dans les rangs de la minorité. »*

G. DUHAMEL, ***Refuges de la lecture.*** Paris, Mercure de France, 1954. NSd 18262. Envoi autographe de Duhamel à la Bibliothèque de l'Institut, janvier 1955.

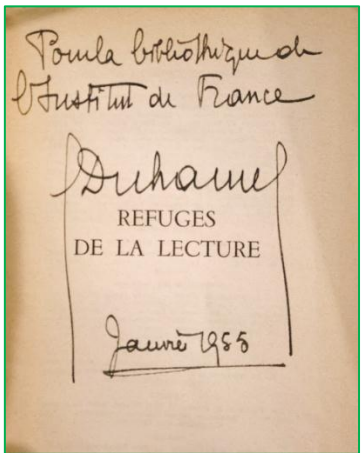

G. DUHAMEL, ***Travail, ô mon seul repos***. Paris, Éditions Wesmael-Charlier, 1959. Collection « Les Auteurs, juges de leurs œuvres ». NSd 19212 (n°1). Signature de Duhamel, février 1959.

◈ **Portrait photographique de Georges DUHAMEL**,
dans ***Discours prononcés dans la séance publique tenue par l'Académie française le 7 décembre 1967 : éloge de M. Georges Duhamel, réception de M. Maurice Druon et réponse de M. Pasteur-Valery Radot.*** Paris, Institut de France, 1967.
4° AA 255 B (1967-31).

◈ **11 lettres autographes de Georges DUHAMEL à Jérôme CARCOPINO**. Fonds J. Carcopino, Ms 7143.

- 28 janvier 1941. « *Monsieur le recteur*[34] *et cher monsieur, Je suis bien en retard pour vous remercier de la lettre que vous avez bien voulu m'écrire au sujet de M. Schoelcher. Je comprends bien qu'il vous a été impossible d'intervenir en faveur de cet infortuné. J'espère que Mme Schoelcher pourra faire intervenir son avocat et obtenir une mesure de grâce. Je vous remercie de l'admirable sollicitude que vous avez marquée à ce malheureux jeune homme… Je pense chaque jour à la difficile fonction que vous avez accepté de remplir. Bon courage ! Et croyez, je vous prie à mon souvenir fidèle et dévoué, Duhamel. »* Lettre manuscrite.
- 15 décembre 1955. *« Mon cher Confrère, je ne vous ai pas vu depuis votre élection, pensant bien que nous aurions l'occasion d'une entrevue moins turbulente que celles qui suivent les décisions de l'Académie … »* Lettre dactylographiée.
- 7 janvier 1959. *« Mon cher Confrère, et je serais tenté de dire Mon cher Maître, à lire ce nouveau livre que vous avez eu la courtoise pensée de me faire tenir, je me demande comment les historiens et les savants de l'avenir se retrouveront pour donner un sens aux vestiges de notre époque tourmentée, en admettant même que l'ensemble du monde vivant ne soit pas plus ou moins détruit dans les années qui vont venir. N'importe ! vous nous avez donné un livre excellent … Je m'excuse de vous écrire à la machine, je suis souffrant et il me faut ménager mes yeux.»* Lettre dactylographiée.

◈ **31 lettres de Georges DUHAMEL à Henri de RÉGNIER**. Fonds H. de Régnier, Ms 6287.

- 7 août 34. « *Cher monsieur de Régnier, je suis tout à fait désolé d'avoir manqué le rendez-vous que vous aviez bien voulu me donner pour ce matin. J'ai été réveillé par une crise hépatique. Elle a cédé vers midi, mais elle m'a torturé pendant plusieurs heures.*
  Je voulais vous parler de ce projet auquel vous avez donné votre agrément. Tout me semble aller pour le mieux. J'ai déjà vu seize ou dix-sept de vos confrères et presque tous m'ont fait un accueil chaleureux ou très amical. En sorte que ma décision est prise : je ferai acte de candidature en octobre et je me présenterai au fauteuil de M. Jullian[35]*, selon votre conseil. Bien entendu, je vous demanderai quelques instants d'entretien à votre retour… »*
- 14 novembre 34. *« Très cher maître et ami, j'ai lieu, de nouveau, d'espérer, pour demain, une décision favorable. Mais, de grâce, vous qui toujours avez été mon guide et mon patron, de grâce, au nom des lettres, ne m'abandonnez pas <u>une seconde</u> dans cette épreuve. Je vous en remercie d'avance et du fond d'un cœur que vous savez fidèle. »*
- 17 novembre 1934. *« Très cher maître et ami, Vous m'avez fait une grande joie en venant me voir après cette bataille malheureuse. Un grand et profond merci pour votre suffrage et pour cette visite amicale. Je recommencerai, avec votre agrément et votre assistance !*[36] *… »*

---

[34] Sous l'Occupation, J. Carcopino dirigea l'École normale supérieure de 1940 à 1942, et assuma, sans en avoir le titre, les fonctions de recteur de l'Académie de Paris après la révocation de Gustave Roussy.

[35] Camille Jullian fut remplacé au trentième fauteuil de l'Académie, le 15 novembre 1934, par Léon Bérard, élu par 17 voix contre 11 à Georges Duhamel. L'échec de Duhamel au fauteuil Jullian aurait été du à la lettre qu'il avait écrite au président de la République espagnole pour demander la grâce des condamnés à mort communistes.

[36] Duhamel fut élu, à la seconde tentative, le 21 novembre 1935, au quatrième tour de scrutin, par 17 voix contre 7 à l'historien de Byzance, Charles Diehl.

15. **Maurice DRUON** (1918-2009). Élu membre de l'Académie française en 1966. **Homme politique, romancier.**

Notice de l'Annuaire de l'Académie française :

« Né le 23 avril 1918, à Paris. Ses origines familiales se partagent entre le Languedoc, les Flandres, le Brésil et la Russie. Arrière-neveu du poète Charles Cros ; neveu de Joseph Kessel, membre de l'Académie française. Enfance en Normandie. Études secondaires au lycée Michelet. Lauréat du Concours général (1936). Commence à publier, à l'âge de dix-huit ans, dans les revues et journaux littéraires. Élève des Sciences politiques (1937-1939). Élève à l'École de Saumur (1940). Officier de cavalerie. Campagne de France. Après sa démobilisation, demeure en zone non occupée, et y fait représenter sa première pièce, *Mégarée*. Participe à la Résistance. Évadé de France en 1942, traverse clandestinement l'Espagne et le Portugal pour s'engager dans les rangs de la France libre, à Londres. Aide de camp du général d'Astier de La Vigerie, puis attaché au poste « Honneur et Patrie » ; compose, avec son oncle Joseph Kessel, les paroles du *Chant des Partisans* (1943). Chargé de mission pour le commissariat à l'Intérieur et à l'Information. Correspondant de guerre auprès des armées françaises et alliées jusqu'à la fin des hostilités.
À partir de 1946, se consacre à la carrière littéraire. Reçoit le prix Goncourt (1948) pour son roman *Les Grandes Familles*, et le prix Prince Pierre de Monaco (1966) pour l'ensemble de son œuvre, auxquels s'ajoutent, en 1998, le prix Saint-Simon, et, en 2000, le Prix Agrippa d'Aubigné. Membre de la Commission de réforme de l'O.R.T.F. (1969-1970), président de l'Association des lauréats du Concours général (1967-1973 et 1983-1987).
Membre du Conseil littéraire de Monaco (1966-1991), du Conseil de la Société des auteurs britanniques, du Conseil supérieur des Archives de France, du Conseil supérieur de la langue française. Membre du Conseil franco-britannique, depuis 1972, président d'honneur de l'Association France-Italie. Président du Comité consultatif du jury du Prix des Ambassadeurs. Ministre des Affaires culturelles (1973-1974). Député de Paris (1978-1981). Délégué à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et à l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale (1978-1981). Député à l'Assemblée des Communautés européennes (1979-1980). Membre associé de l'Académie du Royaume du Maroc (1980), de l'Académie d'Athènes (1981), de l'Académie brésilienne des Lettres (1995), de l'Académie roumaine (1996), de l'Académie des Sciences de Russie (2006), docteur *honoris causa* de l'université York (Ontario), de Boston University, de l'université de Tirana (Albanie).
Maurice Druon a été élu le 8 décembre 1966, en remplacement de Georges Duhamel, au 30e fauteuil de l'Académie française. Élu secrétaire perpétuel le 7 novembre 1985. Démissionne de cette fonction en octobre 1999. Secrétaire perpétuel honoraire à partir du 1er janvier 2000. Mort le 14 avril 2009 à Paris. »

◈ ***La Fin des hommes. Les Grandes familles***. Paris, R. Julliard, 1948. NSd 17 031 (1).
Premier élément de la trilogie « La fin des hommes », avec *La Chute des corps* et *Rendez-vous aux enfers*, ce roman obtint le prix Goncourt en 1948.

◈ ***La volupté d'être, roman.*** Paris, R. Julliard, 1954. NSd 21 396.

◈ ***Les Rois maudits. Roman historique***.
1ère édition en 1955.
Nouvelle édition. 1965-1966. 8° N.S. 32 036.

1. ***Le Roi de fer.*** Envoi autographe à la bibliothèque (voir ci-contre).
2. ***La Reine étranglée.***
3. ***Les Poisons de la couronne.***
4. ***La Loi des mâles.***
5. ***La Louve de France.***
6. ***Le Lis et le lion.***

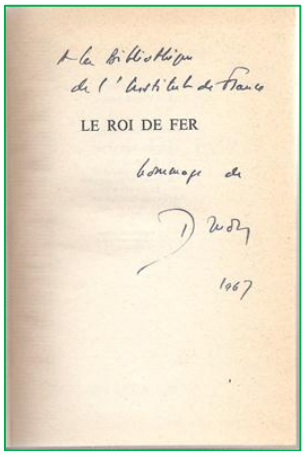

◈ ***Théâtre.... 1. Mégarée. Un Voyageur ou A beau parler qui vient de loin. La Contessa ou la Volupté d'être.*** Paris, R. Julliard, 1962. NSd 21 395.

◈ ***Le bonheur des uns*** : nouvelles et récits. Paris, Plon, 1967. 8° N. S. 32035.
Envoi autographe à la Bibliothèque de l'Institut.

◈ ***L'avenir en désarroi.*** Paris, Plon, 1968. 8° N. S. 32 523. Envoi autographe à la bibliothèque de l'Institut.

◈ ***Lettres d'un Européen*** : 1943-1970. Paris, Plon, 1970. Nouvelle édition de l'ouvrage précédemment paru sous le titre « Lettres d'un Européen », précédée de « Nouvelles lettres d'un Européen ». 8° N. S. 33 550.

◈ ***Les Mémoires de Zeus. 1. L'aube des dieux. 2. Les jours des hommes.*** Paris, Bragelonne, 2007. 8° N. S. 51 355.

Première édition : ***Les Mémoires de Zeus***. Paris, B. Grasset, 1963. « Les Cahiers verts ». Nouvelle série ; 66. AAd 17 E (66).

« L'étonnant, avec la jeunesse, c'est qu'on croit dix fois qu'elle est achevée. Et dix fois on découvre qu'il nous en restait une parcelle, une bribe oubliée dont on ne profitait plus vraiment, mais encore suffisamment vivace pour que nous souffrions de la sentir se détacher. »

◈ ***Circonstances.*** Monaco-Paris, Éd. du Rocher, 1997-1999. 8° N. S. 46796 (1-3).

1. ***Circonstances.***
2. ***Circonstances politiques I, 1954-1974.*** 1998.
3. ***Circonstances politiques II, 1974-1998.*** 1999.

◈ ***Une Église qui se trompe de siècle*** ; réponses et commentaires de Luc Baresta, Jean Cardonnel, Bruno Carra de Vaux, Georges Daix... Paris, Plon, 1972. NSd 21 979.

◈ ***La Parole et le pouvoir.*** Paris, Plon, 1974. Réunit le texte de: *Le Pouvoir*..., suivi de discours et déclarations prononcés par l'auteur, avril 1973- mars 1974 et, notes et maximes inédites, 1973-1974. NSd 22291.

◈ ***Attention la France*** Paris, Stock, 1981. Envoi autographe à la Bibliothèque de l'Institut. 8° N. S. 40 520.

◈ ***Réformer la démocratie.*** Paris, Plon, 1982. 8° N. S. 52 021.

◈ ***Lettre aux Français sur leur langue et leur âme.*** Paris, Julliard, 1994. 8° N.S. 45 973.

◈ ***Le bon français de Maurice Druon***. Monaco, Editions du Rocher Jean-Paul Bertrand, 1999. Ce livre contient : les cent chroniques du "Bon français" parues dans le Figaro depuis 1996. 8° N. S. 47 634.

◈ ***Mémoires.*** Paris, Plon- Éditions de Fallois. 8° N. S. 50 759.

1. ***L'Aurore vient du fond du ciel,*** 2006.
2. ***C'était ma guerre, ma France et ma douleur***, 2010.

16. Danièle SALLENAVE (née en 1940). Élue à l'Académie française le 7 avril 2011. **Écrivain**.

Notice de l'Annuaire de l'Académie française :

« Née à Angers dans une famille d'instituteurs, elle fait ses études secondaires au lycée d'Angers avant d'entrer en classe préparatoire au lycée Fénelon à Paris. Elle est reçue en 1961 à l'École normale supérieure de jeunes filles de Sèvres (boulevard Jourdan) et à l'agrégation de Lettres classiques en 1964. Nommée au lycée de Beauvais, elle rejoint une équipe de télévision scolaire et universitaire qui réalise des émissions littéraires pour la radio et la télévision à destination des élèves et des professeurs francophones.
En 1968 elle est nommée assistante à l'Université de Paris X Nanterre puis maître de conférences en 1973, et commence une thèse sous la direction de Roland Barthes.
Après avoir publié en 1975 son premier récit, *Paysage de ruines avec personnages,* elle réoriente son enseignement vers la poétique du récit en littérature et au cinéma et reçoit en 1980 le prix Renaudot pour *Les portes de Gubbio*. Elle est l'auteur d'une trentaine d'ouvrages, romans, essais, récits de voyage, pièces de théâtre. Elle a reçu en 1988 le prix du jeune théâtre de l'Académie française, en 2005, le Grand prix de l'Académie pour l'ensemble de son œuvre et le Grand prix Jean Giono, et en 2008 le prix Jean Monnet de littérature européenne. Elle a assuré une collaboration artistique auprès d'Antoine Vitez entre 1976 et 1990. Elle a été membre du comité de rédaction de plusieurs revues, le *Messager européen*, les *Temps modernes* et collabore régulièrement au *Monde* et à *Marianne*. Un colloque international lui a été consacré en 1999 par l'Université d'Angers.
Elle est membre du jury de plusieurs prix littéraires, dont le prix Femina, le Prix Simone de Beauvoir pour la liberté des femmes et le Prix du Roman Arabe. Elle anime un Festival littéraire annuel à Savennières, près d'Angers, où ses parents étaient instituteurs. Elle participe régulièrement à des opérations dans des collèges autour de la lecture et assure une chronique hebdomadaire sur France-Culture. »

★★★

Exposition réalisée par Mireille Pastoureau, directeur de la Bibliothèque de l'Institut,
avec le concours de toute l'équipe de la bibliothèque.
Mise en vitrines : Ghislaine Vanier, magasinier principal.
Catalogue illustré téléchargeable sur le site de la bibliothèque : www.bibliotheque-institutdefrance.fr.